

# CONGO



## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2974 - MARDI 25 JUILLET 2017

### JEUX DE LA FRANCOPHONIE

# Franck Elemba entre joie et déception



Franck Elemba (DR)

Le médaillé d'or des 11<sup>e</sup> Jeux africains a encore hissé haut les couleurs du Congo, en empochant une médaille d'or au lancer de poids, aux 8<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie qui se déroulent à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Néanmoins, tout n'a pas été facile pour Franck Elemba qui a évoqué les difficultés auxquelles il a été confronté pour préparer cette énième victoire qu'il offre au pays.

« Je me sens délaissé et même abandonné. C'est très difficile de garder le moral durant la préparation pour ces Mondiaux. Imaginez un peu que vous passiez votre temps à emprunter de l'argent aux banques pour vous soigner et pour financer des stages », a-t-il lâché.

Outre Franck Elemba, sa compatriote Natacha Ngoye a offert au Congo sa deuxième médaille d'or en remportant l'épreuve des 100 mètres dames.

Pages 11 et 16



Natacha Ngoye (DR)

### LUTTE CONTRE LE SIDA

## Les Etats-Unis appelés à maintenir leurs financements

Ouverte hier à Paris en France, la conférence scientifique sur le Sida qui réunit la fine fleur de la recherche mondiale a plaidé pour un maintien des financements des Etats-Unis, plus grand contributeur dans la lutte contre cette pandémie.

D'après la chercheuse Linda-Gail Bekker, présidente de la Société internationale du Sida (IAS) qui coorganise la conférence avec l'Agence française ANRS, la réduction des financements se traduirait par des morts et des contaminations supplémentaires.

« Des coupes draconiennes dans la recherche et le financement de la lutte contre le Sida seraient

une catastrophe que nous ne pouvons pas nous permettre », a-t-elle averti, précisant que l'an dernier, les Etats-Unis ont consacré 4,2 milliards d'euros à des programmes de lutte contre le Sida, très loin devant le Royaume-Uni et la France.

Page 7

### CEPE 2017

## Un taux de réussite de plus de 84% à Brazzaville



Les résultats du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) publiés hier donnent, pour le département de Brazzaville, un taux de réussite de 84,81% soit une hausse de 5% par rapport à ceux de l'année dernière.

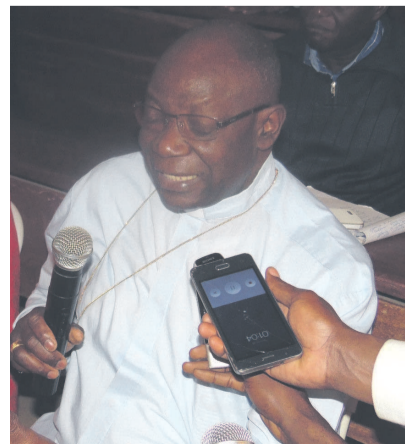
Dans le département des Plateaux sur 3 280 candidats présentés, 3155 sont déclarés admis, soit un taux de réussite de 96,18%.

Pages 6

### PARUTION

## Publication d'un livre posthume de Mgr Benoît Gassongo

« Conquête, résistance et terreur en Afrique Equatoriale française » est le titre du livre posthume de Mgr Benoît Gassongo récemment présenté aux universitaires en présence de l'archevêque de



L'Archevêque de Brazzaville témoignant sur Mgr Benoit Gassongo (Adiac)

Brazzaville, Mgr Anatole Milandou. Publié aux éditions l'Harmattan Congo-Brazzaville, cet ouvrage de 190 pages est une collection des manuscrits de ce prélat dans le contexte du contact Europe-Afrique depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, marqué par une violence d'un type nouveau, après celle de la traite négrière qui a écumé les sociétés africaines précoloniales.

Page 11

### ÉDITORIAL

## Alternative

Page 2

Résultats du premier tour des élections législatives, scrutin du 16 juillet 2017..... Pages 4 et 5

## ÉDITORIAL

## Alternative

Il aura donc fallu près de deux années pour que soit conduit jusqu'à son terme le processus de modernisation de nos institutions. Deux longues années qui ont vu le Congo se doter d'une nouvelle Constitution, élire sa plus haute autorité le président de la République, renouveler son Assemblée nationale, bref adapter sa jeune démocratie aux exigences de ce temps.

Alors que s'achève cette longue marche sur la voie du progrès force est de reconnaître qu'elle s'est déroulée de façon générale sans heurts, dans un climat plutôt serein contrairement à ce que prédisaient nombre d'observateurs de la scène politique congolaise. À aucun moment, en effet, les appels au désordre et au boycottage des urnes lancés par les tenants de l'opposition dite « radicale » n'ont été suivis sur le terrain. Si bien que les étapes successives de ce changement structurel ont été franchies dans le calme et la sérénité contrairement à ce qui s'était passé lorsque notre pays opta pour le système démocratique à l'issue de la Conférence nationale de 1991.

De ce qui précède ressort l'idée selon laquelle les années à venir, sauf accident imprévisible, seront marquées par une forte accélération du processus libéral relancé au début des années 2000 lorsque prirent fin les guerres civiles qui avaient plongé notre pays dans le chaos. Dotés d'institutions mieux adaptées aux conditions de vie présentes, les Congolais peuvent regarder l'avenir de façon positive, ceci alors même que la crise financière générée par l'effondrement des cours du pétrole sur les marchés mondiaux pénalise lourdement leur économie et affecte durement leur niveau de vie. Ce que l'on doit espérer dans le nouveau contexte qui s'instaure c'est que prennent fin les querelles politiques absurdes qui ont marqué les derniers mois. L'opposition, ou plus exactement la formation de l'opposition qui disposera du plus grand nombre de sièges au sein de la chambre basse du Parlement, bénéficiant désormais d'un statut officiel qui lui confèrera d'importants avantages matériels, un véritable débat républicain peut et doit maintenant s'instaurer.

Un débat alternatif qui profitera à tout le monde puisqu'il permettra l'échange d'idées et de projets qui a tant fait défaut ces dernières années.

Les Dépêches de Brazzaville

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Une nouvelle configuration attendue

**Bien que le Parti congolais du travail et ses alliés aient dominé le premier tour des élections législatives du 16 juillet dernier en remportant plus de soixante et quinze sièges, la nouvelle Assemblée nationale s'annonce déjà sous une nouvelle configuration.**

Parmi ces nouveaux, quelques jeunes dont Lissouba Jérémy Sylvain, Ngambili Ibam Exaucé, Matsima Kimbembe Gerald, Obam Odon Bienaimé. Quant aux femmes, 12 sont élues au

premier tour du scrutin législatif en attendant le second. Parmi elles, on peut citer Destinée Hermella Doukaga, Sisso Adelaïde Rufine, Stella Sassou N'Guesso, Inès Nefer Bertille Ingani, Claudia Ikia Sassou N'Guesso. Celles en ballottage sont au nombre de 6. Loembé née Véronique Nitou, Marine Kouka Manganga, Marie Jeanne Koulombou, Irène Mboukou Kimbatsa, Virginie Euphrasie Dolama, Aya Gervine Monea. Quelques poids lourds sont tombés, le cas notamment des ministres Emile Ouosso à Yaya dans

le département du Niari, Euloge Landry Kolélas à Makélékélé 1 et Hellot Matson Mampouya à Makélékélé 4. Il y a aussi Célestin Gongara Nkoua à Ngo dans le département des Plateaux. Rappelons que quatre-vingt et quatre autres candidats sont en ballottage dans 42 circonscriptions. Parmi eux, Joseph Kignoumbi Kia Mboundou, Jean Médard Moussodia, Jean de Dieu Kourrissa, Dominique Ondzé, Dongui Matondo Parfait, Christian Ernest Makosso.

Jean Jacques Koubemba

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

Le Club 2002-PUR salue le bon déroulement du 1<sup>er</sup> tour

**Le secrétariat permanent du Club 2002-Parti pour l'Unité et la République a tenu le 22 juillet à Brazzaville, une réunion extraordinaire à l'issue de laquelle il a salué la bonne tenue du 1<sup>er</sup> tour des élections législatives et locales du 16 juillet dernier.**

Au cours de cette réunion dirigée par le secrétaire général de ce parti, Juste Désiré Mondélé, le secrétariat permanent du Club 2002-PUR a analysé de manière globale le déroulement du vote, ainsi que les résultats issus du premier tour.

Après analyse approfondie du

scrutin, le secrétariat permanent a exprimé son satisfecit pour l'ensemble des résultats obtenus. « Les membres du secrétariat permanent du Club 2002-PUR se réjouissent du climat de paix et de tolérance qui a prévalu, à la fois pendant la campagne électorale, que lors du déroulement des opérations de vote, ainsi que de la liesse et la ferveur observées à l'issue de la proclamation des résultats

scrutin, prévu le 30 juillet prochain, le Club 2002-PUR réitère son adhésion à la stratégie globale de la majorité présidentielle pour laquelle il est membre.

Cette stratégie consiste notamment à considérer le premier tour des élections législatives comme des primaires pour les candidats de la majorité et à se retirer au 2<sup>e</sup> tour au profit du candidat de la majorité présidentielle.

Tout en félicitant le président de la République, Denis Sassou N'Guesso ainsi que le gouvernement, pour la réussite de ce premier tour du scrutin, le Club 2002-PUR a encouragé tous les candidats de la majorité présidentielle élus dès le 1<sup>er</sup> tour, parmi lesquels son secrétaire général, Juste Désiré Mondélé élu dans la première circonscription de Ouenzé.

Le secrétariat permanent du Club 2002-PUR a, par ailleurs, exhorté les candidats malheureux à ce scrutin, « à ne pas céder aux démons de la division et de la rancœur, afin de renforcer le vivre ensemble et de pérenniser la paix et l'unité nationale ».

Firmin Oyé



Les membres du secrétariat permanent du Club 2002-PUR pendant les travaux (photo adiac)

scrutin, le secrétariat permanent a exprimé son satisfecit pour l'ensemble des résultats obtenus. « Les membres du secrétariat permanent du Club 2002-PUR

se réjouissent du climat de paix et de tolérance qui a prévalu, à la fois pendant la campagne électorale, que lors du déroulement des opérations de vote, ainsi que de la liesse et la ferveur observées à l'issue de la proclamation des résultats

S'agissant du deuxième tour du

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhass

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :  
Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

## L'UMP soutient les candidats de la majorité présidentielle au second tour

Dans une déclaration rendue publique le 24 juillet à Brazzaville par le membre du bureau politique, William Bouaka, l'Union pour un mouvement populaire (UMP) a invité ses candidats malheureux et ses militants à voter, au deuxième tour le 30 juillet, les candidats de la majorité présidentielle restés en lice.

En outre, ce parti du Centre a annoncé qu'il a saisi le juge du contentieux électoral sur la situation de son candidat aux élections locales dans la première circonscription de Makelekelé, Kles Matongo Damdu dont le nom et l'emblème du parti ne se retrouvent pas sur le bulletin de vote. Ainsi, l'UMP a félicité la Commission nationale électorale indépendante (CNEI) d'avoir réussi le pari d'organiser simultanément les deux élections dans un contexte économique difficile. Par ailleurs, elle a salué tous les candidats qui, par leurs actes, ont contribué à apaiser le climat politique pendant cette période électorale.



William Bouaka (Adiac)

Roger Ngombé

## Le vote s'est tenu dans le calme à Kingoué et Kélé

Reportés pour cause de violences perpétrées la veille et le 16 juillet, jour du vote, les scrutins partiels comptant pour le 1er tour des élections législatives et locales se sont tenus le 24 juillet à Kélé (Cuvette-Ouest) et Kingoué (Bouenza) dans un climat apaisé.

À Kingoué, où 5000 électeurs étaient appelés à se prononcer, le vote s'est tenu dans les 28 bureaux de vote de ce district. Hormis la réticence de certains électeurs constatée à Kingoué-centre, dans les villages qui composent cette circonscription électorale unique, les électeurs ont accompli leur devoir civique en masse, avec engouement, a confirmé le préfet du département de la Bouenza, Jules Monkala Tchoumou, que nous avons joint au téléphone. « Dans le chef-lieu de la sous-préfecture, l'affluence des électeurs a été moyenne,

sans doute, à cause du traumatisme causé, tandis que dans les villages, les électeurs ont voté en grand nombre », a-t-il expliqué, ajoutant que la sécurité était garantie.

Pour cette circonscription, six candidats étaient en lice pour les élections

législatives, parmi lesquels le député sortant, Jean Sibaly du Parti congolais du travail (PCT), contre 13 listes pour les élections locales.

À Kélé où la tension était toujours perceptible entre les partisans des différents candidats depuis le 16 juillet dernier, le scrutin s'est déroulé sans incident majeur, selon des témoins. Dans cette circonscription électorale unique, hormis le candidat Grégoire Léfouoba, qui s'est retiré de la course peu avant le vote, six candidats étaient sur la ligne de départ dont Dieu-donné Hossié, Gaston Lebiki ; Jean Didier Mbélé et Thierry Hobié, député sortant du PCT.

Firmin Oyé  
et Parfait Wilfried Douniama

## Rick Bokilo confiant pour le second tour

En ballottage avec un candidat du Parti congolais du travail dans la première circonscription électorale de Poto-Poto, le candidat indépendant, Rick Bokilo, qui a recueilli 25,40% de suffrages au premier tour croit mieux faire au second tour.

« Je remercie les électeurs de Poto-Poto 1 qui m'ont donné la possibilité d'aller au second tour et je crois qu'ils seront plus nombreux à le faire le 30 juillet pour permettre à la jeunesse de prendre réellement sa place dans l'arène politique nationale », a-t-il déclaré.

Rick Bokilo a donc lancé un appel à une grande mobilisation pour une victoire effective à l'issue du scrutin du dimanche prochain afin de concrétiser, selon lui, la dynamique de changement engagée à Poto-Poto et dans le reste du pays. « Je salue les structures en charge de l'organisation de ces élections, puisque le premier tour s'est passé sans heurt. Que ce



Le candidat Rick Bokilo/ Crédit photo Adiac

climat de paix soit maintenu », a souhaité le candidat, tout en adressant un message de consolation à tous les candidats vaincus, et de félicitation aux vainqueurs lors du premier tour de ces législatives et locales 2017.

Pour le reste, notamment son

propre duel, rien n'est joué d'avance. C'est la réalité des urnes qui va trancher dans la transparence dans cette première circonscription de Poto-Poto où les électeurs vont départager les deux candidats en ballottage.

Rominique Nerplat Makaya

## STRATÉGIE REDD+

## Vers l'adoption d'un plan national d'investissement

Les parties prenantes à la stratégie nationale de la réduction des émissions et de la déforestation planchent depuis le lundi 24 juillet à Brazzaville sur le plan national d'investissement. Ce plan d'investissement comprend des réponses au phénomène de déforestation, notamment la réduction de l'utilisation de bois de chauffe et du charbon de bois, ainsi que la promotion de foyers améliorés.

Une réunion de consultation des parties prenantes du département de Brazzaville, des experts, cadres des départements concernés, bailleurs de fonds et leaders de la société civile, s'est ouverte le lundi 24 juillet dans la ville capitale. Cette consultation vise à soumettre aux acteurs départementaux le premier draft du plan d'investissement.

Le document soumis à l'examen identifie les causes et les moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts, et propose des actions appropriées pour remédier au phénomène de la déforestation.

En effet, pour cette activité de consultation des parties prenantes, Brazzaville boucle une série de réunions ayant débuté dans les onze départements du pays sur l'examen du document du plan d'investissement de la stratégie nationale Redd+.

Le calendrier est très serré, estime le point focal Redd+, Grégoire Nkeoua. Cette phase de consultation permettra le respect de l'échéance de décembre 2017 prévue pour l'examen par le sous-comité du programme

Le département de Brazzaville est un grand centre de consommation du bois-énergie exploité principalement dans le département du Pool, avec un important déboisement. L'extension de la ville de Brazzaville au dé-



Les parties prenantes lors des travaux/ Crédit photo Adiac

d'investissement de la stratégie Redd+. Durant cette phase, les bailleurs de fonds seront appelés à apprécier la pertinence des différents projets contenus dans ledit plan d'investissement. « Après une période de mise en place des procédures administratives et financières, le processus d'élaboration du plan d'investissement est rentré dans sa phase cruciale, avec l'élaboration du draft et la consultation des parties prenantes », a indiqué Grégoire Nkeoua.

triment des massifs forestiers périphériques constitue, selon Jean Claude Etoumbakoundou, le secrétaire général de préfecture de Brazzaville et président du comité départemental de la Redd+, l'une des nombreuses menaces. « L'utilisation du bois de chauffe et du charbon de bois par les ménages représente la plus grande source d'émission des gaz à effet de serre issue de la déforestation », a admis Jean Claude Etoumbakoundou.

Fiacre Kombo

# Résultats du premier tour des élections législatives, scrutin du 16 juillet 2017

## Liste des candidats élus dès le premier tour

### Département de Pointe-Noire

Lumumba 1 : Dinga Alexis (PCAP)  
 Lumumba 3 : Mavoungou Maurice (MAR)  
 Mvounvou 1 : Tchystère Tchicaya Jean Marc (RDPS)  
 Tié Tié 1 : Kodja Gaëtan (PCT)  
 Tié Tié 2 : Bayidissa Brice (PCT)  
 Loandjili 1 : Makosso Collinet Anatole (PCT)  
 Loandjili 2 : Mamona Ferdinand (PCT)  
 Ngoyo : Follo Isac Raymond (PCT)  
 Mongo Mpoukou : Kando Jean (PCT)

### Département du Kouilou

Loango : Bouiti Viaudo Roland (MAR)  
 Dzambi : Batchi Gabriel (RDPS)  
 Mvouti 1 : Matombé Paul (indépendant)  
 Mvouti 2 : Coussoud Mavoungou Aimé Parfait (PCT)  
 Kakamoeka : Mabilia Alexandre (PCT)  
 Madingou Kaye : Tingo Laurent (MAR)

### Département du Niari

Dolisie 1 : Nsai Honoré (UPADS)  
 Dolisie 2 : Lissouba Jérémy Sylvain (UPADS)  
 Mossendjo 1 : Ndouna François (indépendant)  
 Banda : Justin Koumba (PCT)  
 Louvakou : Mavoungou Jean Aimé (PCT)  
 Makabana : Mabilia Pierre (PCT)  
 Yaya : Bani Valère (UMP)  
 Nyanga : Doukaga Destinée Hermella (Front Patriotique)

### Département de la Lekoumou

Sibiti 1 : Clément Mouamba (PCT)

### Département de la Bouenza

Madingou 1 : Diki Christophe (indépendant)  
 Loudima : Tsaty Mabilia Pascal (UPADS)  
 Mabombo : Marcel Kalla (PCT)  
 Tsiaki : Benoit Bati (PCT)  
 Yamba : Ngoma Mboukou Ulrich (PCT)

### Département du Pool

Louingui : Germaine Pambou (indépendante)  
 Ignié : Ebina José Cyr Adelard (PCT)  
 Ngabé : Ondongo Evariste (PCT)  
 Kintélé : Mensah née Sassou Nguesso Stella (PCT)

### Commune de Brazzaville

Makelekelé 1 : Bambi Ngoma Gérald (indépendant)  
 Makelekelé 2 : Badiabion Joseph (indépendant)  
 Makelekelé 4 : Mabouono Sita Olga Clarisse (indépendante)  
 Bacongo 1 : Matsima Kimbembé Gerald (indépendant)  
 Bacongo2 : Kibonzi Régis Joseph (indépendant)  
 Poto-Poto 2 : Opimbat Charlotte (PCT)  
 Poto-Poto 3 : Gassackys Ferréol Patrick (PCT)  
 Mougali 2 : Ingani Inès Nefer Bertille (PCT)  
 Ouenzé 1 : Mondelé Juste Désiré (Club-2002)  
 Talangai 1 : Nianga Blandine (PCT)  
 Talangai 2 : Ibovi Jean-Claude (PCT)  
 Talangai 3 : Obambi Pierre (PCT)  
 Talangai 4 : Elenga Faustin (PCT)  
 Talangai 5 : Sassou Nguesso Claudia (PCT)

Mfilou 1 : Samba Sylvain (indépendant)  
 Mfilou 2 : Bidié Biambemba (RC)  
 Djiri 1 : Olou Tiélé Gambia Antoinette (PCT)  
 Djiri 2 : Ngambili Ibam Exaucé (PCT)  
 Ile Mbamou : Nyanga Elenga André (PCT)

### Département des Plateaux

Djambala 1 : Nguonimba Josué Rodrigue (UFD)  
 Abala : Mbossa Joseph (PCT)  
 Allembé : Ibombo Jean Pierre (PCT)  
 Gamboma 1 : Ngouelondelé Hugues (PCT)  
 Gamboma 2 : Obam Odon Bienaimé (PCT)  
 Makotimpoko : Ondzé Bernadette (PCT)  
 Mpouya : Mboulou Raymond Zéphirin (PCT)  
 Ngo : Tsalissan Okombi Elvis Girel (UMP)  
 Ollombo 1 : Itoua Bruno Jean Richard (PCT)  
 Ollombo 2 : Ibara Ndeli Felix (PCT)  
 Ongogni : Ondelé Jean Jaurès (PCT)

### Département de la Cuvette

Owando 1 : Owassa Abel (PCT)  
 Owando 2 : Ondongo Gilbert (PCT)  
 Boundji : Gokana Marie Auguste (PCT)  
 Makoua : Ayessa Firmin (PCT)  
 Tchikapika : Bouya Jean Jacques (PCT)  
 Ntokou : Ikiemo Théodore (PCT)  
 Ngoko : Ambeto Blaise (PCT)  
 Oyo 1 : Sassou Nguesso Denis Christel (PCT)  
 Oyo 2 : Ominga Maixent Raoul (PCT)  
 Bokoma : Bokoumaka Gabriel (PCT)  
 Loukolelas : Mokemo Zacharie (PCT)  
 Mossaka 1 : Otoka Oscar (PCT)  
 Mossaka 2 : Monbondzo Marien (PCT)

### Département de la Cuvette Ouest

Ewo 1 : Bininga Ange Wilfrid Aimé (PCT)  
 Ewo 2 : Aloumba Alexandre (PCT)  
 Etoumbi : Ngamfouomo Charles (PCT)  
 Mbama : Mouélé Serges Hubert (PCT)  
 Mbomo : Opimbat Léon Alfred (PCT)  
 Okoyo : Otsaleyous Saturnin (PCT)

### Département de la Sangha

Mokeko : Pierre Christian Minda (PCT)  
 Ngbala : Bozock Bisseka (PCT)  
 Souanké : Zoniaba Henri (PCT)  
 Pikounda : Sisso Adelaide Rufine (PCT)  
 Pokola : Mbouma Albert (PCT)  
 Ouessou 1 : Ndinga Makanda Accer Arnaud (PCT)  
 Ouessou 2 : Mottom Mamoni Leonidas Carrel (PCT)  
 Kabo : Okouni Marcel (PCT)

### Département de la Likouala

Impfondo 1 : Alain Moka (PCT)  
 Betou : Fernand Sabbaye  
 Bouaniela : Secko Hypolite (PCT)  
 Epena 1 : Tono Marie Louise (PCT)  
 Enyellé : Djombo Henri (PCT)  
 Liranga : Kanga Jean Bruno (PCT).

# Résultats du premier tour des élections législatives, scrutin du 16 juillet 2017

## Liste des candidats en ballottage pour le second tour

### Département de Pointe-Noire

#### Lumumba 2 :

Bissatou Mabounda Aloy Bevick (PCT) 26,40%  
Dibé Fulbert (indépendant) 22,62%

#### Mvounvou 2 :

Dongui Matondo Parfait (indépendant) 43,42%  
Tchignoumba Paul (PCT) 27,86 %

#### Tchiamba- Nzassi :

Makosso Christian Ernest (PCT) 21,08%  
Mavougou Makaya Jean Baptiste (indépendant) 25,05%

### Département du Kouilou

#### Hinda :

Loembé née Nitou Veronique (MAR) 49,70%  
Sounda Jean Aimé (indépendant) 49,47 %

### Département du Niari

#### Mossendjo 2 :

Tsoumou Yves (indépendant)  
Nguelé née Mouloungou (PCT)

#### Divenié :

Kouka Manganga Mariane (PCT) 42,33  
Massiba Claude Etienne (Club-2002) 18,52%

#### Mbinda :

Mouandza Pierre (DRD) 39,23%  
Leyobo Marcel (PCT) 35,94%

#### Mayoko

Leyinda Alain (UPADS) 36,54%  
Mafoumba Armand (indépendant) 23,60%

#### Motaba :

Lalissini Bikindou Justice (Indépendant) 47,30%  
Mavougou Ngot (42,14%)

#### Kibangou :

Nzamba Bienvenu victor (UPADS) 28,10%  
Ignoumba Serge Victor (PCT) 25,78%

#### Kimongo :

Mouanda Jean Jacques (PCT) 48,69%  
Mboungou Bertrand (RDPS) 21,80%

#### Mougoundou Nord :

Makosso Marcel (PCT) 37,77%  
Biyo Jean Bruno (DRD) 29,90%

#### Mougoundou Sud :

Litengo Kongo Simon (MAR) 27,67%  
Mabika Jean Claude (MCDDI) 21,31%

#### Londela Kaye :

Ngouala Antoine (PCT) 25,97%  
Louela Jean (indépendant) 25,81%

#### Sibiti 2 :

Kignoumbi Kia Mboungou (CHAINE) 43,85%  
Mabiala Jean Flavie (indépendant) 33,53%

#### Babama :

Tsoumou Moukassa adrien (UPADS) 24,52%  
Ngouaka Fidèle (indépendant) 26,01%

#### Komono :

Tsiba Jean Apollinaire (UPADS) 39,76%  
Bitsamina Sylvère (indépendant) 35,19%

#### Mayeyé :

Mouhoumounou David Benoit (PCT) 44,11%  
Mboukou Kimbatsa Irène (MAR) 30,63%

#### Zanaga :

Mbani Marcel (PCT) 49,80  
Tsiba Patrick Robert (indépendant) 21,49%

### Département de la Bouenza

#### Nkayi 1 :

Bidounga Alphonse (UPADS) 24,07%  
Bidimbou Michel (PCT) 21,21%

#### Nkayi 2 :

Dilou Ngoma Samuel (indépendant) 29,80%  
Mampassi Gaston (PCT) 20,47%

#### Boko Songho :

Banzoulou Eugène (PCT) 44,20%  
Yedikissa Joseph (UPADS) 27,46%

#### Madingou 2 :

Ngabelé Auguste (indépendant) 38,73%

Moudoundou Placide (PCT) 28,05%

#### Mouyondzi :

Kiwari Mampassi Grégoire (indépendant) 27,64%  
Bouissi Ngouari Michel (MNC) 26,12%

#### Mfouati :

Dzomono Macaire (indépendant) 28,76%  
Molidingui Mathurin (PCT) 19,64%

#### Nkayes :

Kouka Jean (PCT) 41,52%  
Baboka Ngoy (indépendant) 22,56%

### Département du Pool

#### Kinkala 1 :

Nicéphore Fylla Saint Eudes (PRL) 46,51%  
Kanza Fidèle (indépendant) 27,45%

#### Boko :

Kouloumbou Marie Jeanne (PCT) 38,89%  
Anicet Goma (RC) 22,42%

#### Loumou :

Miabanou Josué (CRDP) 42,17%  
Miatabouna Enock (PCT) 35,39%

### Commune de Brazzaville

#### Makelekelé 3 :

Boudzika Bonaventure (CDR) 24,23%  
Mvouboukoulou Marie (indépendante) 30,67%

#### Poto-Poto 1 :

Kourissa Jean De Dieu (PCT) 48,36%  
Bokilo Rick (indépendant) 25,40 %

#### Moungali 1 :

Moussodia Jean Bonard (indépendant) 43,82%  
Mouagni Aimé Hedvert (CPR) 26,82%

#### Moungali 3 :

Moussodia Jean Didace (PULP) 38,34%  
Monea Aya Gervine (PRL) 37,12%

#### Ouenzé 2 :

Ondzé Dominique (PCT) 37,84%  
Ikama Ngouabi Marien (indépendant) 24,14%

#### Ouenzé 3 :

Mbou Maba Adolphe (indépendant) 47,48%  
Oyo Romi (PCT) 38,47%

#### Ouenze 4 :

Ngouamba Ninon (independant) 38,54  
Malanda Jean Jacques (PULP) 29

#### Madibou :

Malonga Nicolas Jacques Frédéric (indépendant) 43,472%  
Ngouama Ambila Pierre Rudy (indépendant) 32,81%

### Département des Plateaux

#### Djambala 2 :

Ngoulou Boniface (DRD) 32,69  
Ngapo Philippe (UFD) 22,63

#### Lekana :

Ngalibali Ghislain (indépendant) 28,6%  
Ngami Damas simplece (PCT) 21,98%

#### Mbon :

Ampion Philippe (UPDP) 38,86%  
Ngatselé Alphonse (indépendant) 26,65%

### Département de la Sangha

#### Sembé :

Bembi Membo Joseph (PCAP) 40,43%  
Ndouane René Dambert (PCT) 36,14%

### Département de la Likouala

#### Impfondo 2 :

Likoko Chamfort (PULP) 46,65%  
Dolama Virginie Euphrasie (PCT) 39,35%

#### Dongou :

Gondzia Guy Patrick (Club-2002) 44,11%  
Mania Venance (PCT) 39,07%

#### Epena 2 :

Bougouambé Bolombo Macaire (PCT) 43,05%  
Mouzalo Gérard (indépendant) 25,50%

## EDUCATION

## Publication d'un guide d'inclusion et d'équité

La section de l'éducation pour l'inclusion et l'égalité des genres de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et le bureau international d'éducation ont publié récemment un guide pour assurer l'inclusion et l'équité dans l'éducation, indique un communiqué de presse de l'Unesco.

Ce guide a pour message central, l'égalité dans l'apprentissage de chaque apprenant. Il propose un cadre d'évaluation qui accompagne les pays dans la prise en compte de quatre dimensions : les concepts ; les déclarations de politiques ; les structures et systèmes et les pratiques.

L'Unesco vise à travers ce guide à offrir un appui pratique pour permettre aux Etats membres de voir la place de l'équité et de l'inclusion dans les politiques existantes de l'éducation, de décider des mesures à entreprendre pour améliorer ces politiques et de suivre les progrès une fois que les actions de l'éducation sont entamées.

En effet, les pays ont été encouragés depuis 1990 à développer leurs systèmes éducatifs dans l'objectif de promouvoir et faciliter l'éducation pour tous les enfants, explique le communiqué de l'Unesco.

Les enseignements tirés du mouvement de l'éducation pour tous et des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) montrent qu'en dépit des progrès significatifs qui ont été accomplis, l'offre éducative élargie ne profite pas automatiquement à ceux qui ont le plus besoin, pour ce qui concerne des opportunités éducatives de qualité.

Selon les chiffres de l'Unesco, 263 millions d'enfants, de jeunes et d'adolescents âgés de 6 à 17 ans ne sont pas toujours scolarisés et leur progression dans le système scolaire continue de poser un défi significatif à de nombreux pays. La mise à disposition d'équipements et de dispositifs éducatifs ne signifie pas la même chose que l'assurance de l'inclusion de tous les enfants dans le processus d'apprentissage. « Nombre d'enfants et de jeunes scolarisés continuent en effet d'être exclus des possibilités d'apprentissage et ils ne sont pas en situation de bénéficier sur un pied d'égalité des avantages que l'on peut attendre d'une éducation de qualité. Selon des études récentes, une fois scolarisés les enfants et les jeunes issus de groupes vulnérables ont plus de risque d'être la cible de violences scolaires et de harcèlement de la part des enseignants et de leurs pairs. C'est ce qui a des conséquences négatives sur la qualité et les résultats de leur éducation », souligne le communiqué.

A cet effet, l'Unesco demande de respecter la diversité des besoins, des aptitudes et des caractéristiques de chaque apprenant et d'éliminer toutes formes de discriminations, dans tous les lieux d'apprentissage. Professeur émérite à l'Université de Manchester et coordonnateur de la rédaction des faits saillants de la publication, Mel Ainscow a indiqué que « la promotion de l'inclusion et de l'équité à l'école signifie que l'on apprend à vivre avec la différence et, en réalité, que l'on apprend à apprendre de la différence ».

### Résultats de recherche

De son côté, Renato Opperti, spécialiste principal de programme au Bie-Unesco a pensé que « cela signifie découvrir les multiples façons d'impliquer les élèves dans leurs processus d'apprentissage afin qu'ils puissent le maîtriser et en assumer la responsabilité ».

Ce guide pour assurer l'inclusion et l'équité dans l'éducation est publié alors que le monde vient de s'engager en faveur d'un cadre renouvelé pour le développement durable, a fait observer Florence Migeon, spécialiste de programme pour l'inclusion dans l'éducation à l'Unesco.

Les Objectifs de développement durable (ODD) sur l'éducation appellent à la mise en place d'une éducation de qualité inclusive et équitable et à des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous à l'horizon 2030.

Soulignons que l'inclusion scolaire permet à tout enfant atteint d'un handicap ou de troubles d'apprentissage d'être scolarisé dans des classes ordinaires. Elle fait partie de l'objectif 4 des ODD : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

Lydie Gisèle Oko

## CEPE 2017

## Brazzaville enregistre 84,81% de réussite

Le département de Brazzaville a rendu publics, le 22 juillet, les résultats du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) 2017 dont le pourcentage de succès est de 84,81%.

Ces résultats scolaires sont en hausse de 5% par rapport à ceux de l'an dernier, et ne prennent pas en compte la disproportion des populations scolaires au sein des inspections. De manière disparate, les taux de pourcentage sont va-

le Mbamou 79, 31%, Madibou 73, 94%, Mfilou 71, 30%. Enfin, Moun-gali I et II ont pu réaliser respectivement 63,79% et 63,51%.

Selon les statistiques de 2017 pour le département de Brazzaville, le genre féminin a présenté 20.300



Des élèves à l'école / Crédit photo Adiac

riables par rapport aux quatorze circonscriptions scolaires du département de Brazzaville.

Les circonscriptions scolaires ont respectivement obtenu : Ouenzé II 98,79%, Talangaï I 98,61%, Poto-Poto 98,20%, Makélékélé II 97,76%, Bacongo 97,68%, Makélékélé I 98,88 %, Ouenzé I 94,62%, Djiri 87, 62%, Talangaï II 83,94%

candidates dont 280 absentes le jour de l'examen, sur un total de 38.470 inscrits. Au résultat, l'on comptabilise 15.193 admises, donc un pourcentage de réussite de plus de 90%.

Rappelons que les candidats de Brazzaville étaient répartis dans plusieurs dizaines de centres d'examen pour affronter les

épreuves du certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) 2017.

### Des résultats très encourageants pour le département des Plateaux

Sur les 3 280 candidats qui s'étaient présentés au Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), session de juin 2017, dans le département des Plateaux, 3 155 ont été déclarés admis, soit 96,18% de taux de réussite

Le directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation des Plateaux, Raymond Mbourangon, que nous avons joint au téléphone, s'est dit satisfait des résultats obtenus cette année. En effet, d'après les statistiques, 155 candidats seulement ont échoué, soit un pourcentage d'environ 3,82%. La plupart des établissements ont réalisé un taux de réussite de 100%.

Rappelons que sur les 3 280 candidats inscrits cette année dans les Plateaux, on a noté la présence de 1 438 filles. En 2016 ils étaient 2 756 candidats à avoir obtenu ce diplôme qui sanctionne les études primaires et ouvre la voie du collège, sur les 3 235 présentés, soit 85,19% du taux de réussite.

Parfait Wilfried Douniama et Fortuné Ibara

## MARITIME

## L'Afrique célèbre sa journée des mers et des océans

La journée africaine des mers et des océans est célébrée le 25 juillet de chaque année depuis l'adoption en 2014 par l'Union africaine (UA), grâce au plaidoyer de la République du Congo, de la stratégie maritime africaine intégrée sur les mers et les océans dite stratégie AIM 2050.

Selon le président de l'Association congolaise du droit maritime (ACODM) Eric Dibas-Frank, l'édition 2017 de cette journée est commémorée « dans un contexte particulier marqué par des préoccupations sur les questions maritimes, notamment la charte de Lomé (Togo) sur la sécurité et la sûreté maritimes adoptée cette année ».

« L'ACODM ne peut rester en marge de cet événement majeur du secteur maritime. Après la tenue du colloque sur les cinq ans d'existence et l'application du code communautaire de la marine marchande de 2012, elle va poursuivre la dynamique en créant les conditions d'une domestication des conventions maritimes internationales dont la charte africaine des transports maritimes », indique Eric Dibas-Frank.

L'ACODM entend œuvrer également en faveur de la mise en œuvre concrète des chartes de Yaoundé (Cameroun) et de Lomé. Elle prévoit en outre d'engager une réflexion sur la nécessité de la

révision de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer dite convention de Montego Bay, adoptée il y a près de 35 ans.

« Autant de rendez-vous incontournables pour les maritimistes du monde qui nécessitent une anticipation pour des mesures urgentes à prendre », explique le président de l'ACODM.

Le code de la marine marchande de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) a été adopté en 1994 et révisé en 2001 puis en 2012, en vue de l'arrimer aux évolutions intervenues ces dernières années dans le paysage maritime.

Cet instrument juridique communautaire révisé comporte dans son chapitre 9 des dispositions sur les juridictions maritimes et l'arbitrage. Au Congo, un projet de loi est en cours de rédaction dans la perspective de l'institution d'une juridiction maritime.

Notons qu'à ce jour, le code de la marine marchande de la Cémac révisé n'est pas encore publié. Les autorités maritimes compétentes de chaque Etat membre de la communauté sont appelées à prendre les textes d'application nécessaires à la bonne mise en œuvre des dispositions dudit code.

Christian Brice Elion

## LUTTE CONTRE L'HÉPATITE VIRALE

## Les experts internationaux de la santé se mobilisent

Dans l'optique d'informer l'opinion internationale sur les méfaits de la maladie de l'hépatite et d'intensifier les efforts de mise en place d'une stratégie commune 2016-2021 de lutte contre ce virus, il sera organisé le 28 juillet prochain, une journée mondiale contre la maladie. Le thème choisi est : « Éliminer l'hépatite ».

L'objectif principal de cette journée est de rechercher l'engagement politique après l'approbation officielle de la stratégie mondiale contre l'hépatite virale lors de la tenue de l'assemblée mondiale de la santé en 2016; de braquer les projecteurs sur les actions nationales de lutte contre l'hépatite dans les pays où cette maladie constitue un lourd fardeau; d'encourager les actions et les engagements pris au niveau individuel, notamment par les partenaires et le grand public; de souligner la nécessité d'une riposte mondiale plus forte telle que décrite dans le rapport mondial de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Pour soutenir cette campagne, l'OMS rendra publiques des informations sur les actions entreprises par les 28 pays ayant la plus forte charge de morbidité sans oublier les profils des différents pays qui montrent que, malgré les difficultés, les efforts multipliés au niveau mondial pour l'éradiquer, la maladie de l'hépatite gagne du terrain et des obstacles majeurs demeurent.

## Le nombre des décès dus à l'hépatite est en augmentation

En effet, selon les statistiques, environ vingt-sept pays, notamment: Afrique du Sud; Cambodge; Cameroun; Colombie; Éthiopie; Géorgie; Kirghizistan; Maroc; Népal; Ouzbékistan; Pérou; Philippines; Sierra Leone; Tanzanie; Thaïlande; Ukraine; Zimbabwe; Brésil; Chine; Égypte; Inde; Indonésie; Mongolie; Myanmar (Birmanie); Nigéria; Ouganda; Pakistan; Viêt Nam ont une prévalence élevée. Ce qui totalise 70% de la charge mondiale de l'hépatite chronique. Et, la maladie a provoqué environ un million de décès en 2015, un chiffre qui, selon l'expertise de l'OMS, est comparable à celui de la tuberculose et dépassant celui du VIH/Sida. « Ce qu'il faut savoir c'est que l'hépatite virale est devenue un problème majeur de santé publique à l'échelle mondiale et nécessite aujourd'hui une action conjointe d'urgence. Car, entre les années 2015 et 2016, il y avait approximativement trois-cent vingt-cinq millions de personnes vivant avec une hépatite chronique. Ceci est lié au fait que très peu de personnes infectées ont eu accès au dépistage et au traitement. Plus particulièrement ceux vivant dans les pays à revenu faible ou intermédiaire », a indiqué, l'un des organisateurs de cette journée, tout en précisant que, seule 9% de personnes infectées par le virus de l'hépatite B et 20% de celles infectées par le virus de l'hépatite C avaient été dépistées et diagnostiquées.

Notons que, selon l'OMS, le vaccin contre l'hépatite B prévient environ 4,5 millions d'infections par an chez l'enfant.

Rock Ngassakys

## SIDA

## La conférence scientifique de Paris appelle l'Amérique de Trump à maintenir ses financements

Les Etats-Unis, premier contributeur dans la lutte contre le Sida, doivent «rester engagés» financièrement malgré les coupes budgétaires prévues par Donald Trump, ont plaidé les organisateurs de la conférence internationale de recherche de Paris

«Les Américains représentent un financement essentiel dans ce domaine et nous avons besoin qu'ils restent engagés», a déclaré la chercheuse Linda-Gail Bekker, présidente de la Société internationale du Sida (IAS), qui coorganise la conférence avec l'agence française ANRS. Dans le cas contraire, cela se traduirait par des morts et des nouvelles contaminations supplémentaires, a-t-elle averti: «Des coupes draconiennes dans la recherche et le financement de la lutte contre le sida seraient une catastrophe que nous ne pouvons pas nous permettre.»

Son appel donne une coloration politique inhabituelle à cette conférence scientifique, qui réunit la fine fleur de la recherche mondiale jusqu'à mercredi au Palais des congrès à Paris. Les Etats-Unis sont historiquement le plus gros contributeur dans la lutte contre le Sida, et de loin, ils représentent à eux seuls plus des

deux tiers des financements gouvernementaux internationaux. L'an dernier, ils ont consacré 4,9 milliards de dollars (4,2 milliards d'euros) à des programmes de lutte contre le Sida, très loin devant le Royaume-Uni (645,6 millions) et la France (242,4).

Le président Donald Trump propose de réduire ces dépenses dans le budget 2018, actuellement en discussion au Congrès, pour un montant global évalué à plus d'un milliard de dollars par l'ONG américaine Health Gap. Il faut «réduire les financements de plusieurs programmes de santé, dont certains concernent le sida, en considérant que d'autres donneurs devraient augmenter leur contribution», a écrit Trump en mai dans un projet de budget. Si elles sont adoptées par le Congrès, ces coupes priveront 830.000 patients, essentiellement africains, d'antirétroviraux, traitements qui empêchent le développement du virus, estime la Kaiser Family Foundation. Elles entraîneront en outre 200.000 nouvelles infections, prévoit cette organisation américaine à but non lucratif spécialisée dans les politiques de santé.

Parmi les coupes envisagées, une baisse de 17% de la contribution américaine au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose

et le paludisme. Elle ne se monterait plus qu'à 1,13 milliard de dollars, soit 222 millions de moins qu'en 2017, alors que les Etats-Unis représentent un tiers du financement de ce fonds.

Les inquiétudes liées aux budgets en baisse se manifestent alors que les progrès de la lutte contre le sida sont notables : depuis 2005, le nombre de morts de maladies liées au sida a été divisé par deux dans le monde (un million en 2016), a annoncé jeudi l'Onusida, le programme de coordination de l'ONU. L'an dernier, 36,7 millions de personnes vivaient avec le VIH et plus de la moitié (19,5) avaient accès aux traitements.

En 2016, 19,1 milliard de dollars ont été réunis par des donateurs publics et privés dans le monde pour la lutte contre le Sida. Il en faudrait 26,2 pour être sûr d'atteindre en 2020 le but fixé par l'ONU : que 90% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut, que 90% de ces dernières soient sous traitement, et que parmi celles-ci, 90% aient une charge virale indétectable.

«Cette semaine nous allons montrer que les investissements dans la lutte contre l'épidémie ne sont pas perdus: cet argent n'est pas gaspillé, il sauve des vies», a insisté Linda-Gail Bekker.

AFP

## CACOGES

Cabinet d'Audit et de Conseil en Gestion

## SEMINAIRES DE FORMATION

Le Cabinet CACOGES organise à Brazzaville en République du Congo du 07 Août au 7 Septembre 2017, un séminaire de formation portant sur les Contrats de partage de production (CPP) et le Nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF).

## Résumé

Le séminaire aborde les changements majeurs opérés dans le nouvel acte uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière. Ces changements qui épousent les fondements de la comptabilité anglo-saxonne entérinent la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière. Les travaux du séminaire illustreront donc les différences de traitements comptables qu'impose le nouveau référentiel, avec des exemples, applications et cas pratiques. La conversion du reporting OHADA vers les IFRS (normes internationales) et les travaux essentiels liés à la consolidation et la combinaison des comptes seront également couverts. Le nouveau référentiel entre en vigueur le 1er janvier 2018 pour les comptes personnels et sociaux des entités, et le 1er janvier 2019 pour les comptes consolidés, les comptes combinés et pour les entreprises tenues de présenter leurs états financiers aux normes

IFRS (entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne).

## Les différents modules au programme sont :

- Module 01 : Cadre conceptuel de l'amont pétrolier
- Module 02 : Fondamentaux du Contrat de partage de production
- Module 03 : Mécanismes de la répartition de la production
- Module 04 : Fondamentaux de la fiscalité pétrolière
- Module 05 : Fondamentaux de la consolidation
- Module 06 : Elimination des titres
- Module 07 : Les impôts différés
- Module 08 : L'approche par composant (SYSCOHADA révisé)
- Module 09 : La dépréciation des immobilisations (IAS 38)
- Module 10 : Les contrats plu exercices (SYSCOHADA révisé)
- Module 11 : La réévaluation des bilans
- Module 12 : Le crédit-bail
- Module 13 : Les états financiers (SYSCOHADA révisé)
- Module 14 : Les changements sur les traitements comptables (SYSCOHADA révisé)
- Module 15 : Le cadre conceptuel (SYSCOHADA révisé)

Pour plus de renseignements, informations et/ou inscription, contacter :

## BRAZZAVILLE

Immeuble 7 Eucalyptus, 2<sup>e</sup> Etage, Entrée 201  
Av. de la liberté,  
Résidence, Les Flamboyants - En face de l'hôpital militaire  
Tél. : 06 989 06 06  
République du Congo

## PAR MAIL ET TÉLÉPHONE

serge.akamandeli@cacoges.cg  
(06 510 64 91)  
cacoges@gmail.com  
raydine.magnongui@cacoges.cg  
r.magnongui@gmail.com (06 989 06 06)

## L'ACTUALITÉ DE LA CENTRAFRIQUE

## Sensibiliser à de nouveaux textes juridiques

Les Centrafricains sont confrontés à des questions juridiques entravant la bonne marche vers la paix. De ce fait, l'association « les Amis de la République centrafricaine » (ARC) a organisé une conférence-débat sur les thèmes de la Cour pénale spéciale et l'accord de Rome pour sensibiliser l'opinion.

Parmi les spectres dressés sur le chemin de la paix en Centrafrique, on dénombre le désarmement au point mort mais, surtout, l'aspect juridique. De la transition en passant par les élections présidentielles, les parties prenantes à la recherche de la paix, tant nationales qu'internationales, s'emploient à trouver comment obtenir « un pardon » entre des fils d'un même pays, hier encore en guerre fratricide, et, aujourd'hui, devant reconstruire ensemble l'intégrité de leur pays légué par Barthélémy Boganda, père de la nation. Vendredi 21 juillet, à la Maison des Associations du 18<sup>e</sup> à Paris, autour de Michel Langa, président de l'ARC, le public a été édifié sur le contenu des thèmes juridiques sélectionnés, à savoir : « la Cour pénale spéciale », instituée par la loi 15.003 du 3 juin 2015; « l'accord de Rome » du 19 juin 2017 et la feuille de route de l'Union africaine votée de la même année. Les Centrafricains continuent à être la cible de groupes armés. « Des textes existent pour les traduire en justice », a expliqué le président



Michel Langa et Emmanuel Dupuy lors de la conférence-débat du 21 juillet à Paris. Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

de l'ARC en donnant les grandes lignes de la Cour pénale spéciale, considérant que la justice est au-dessus de tous mais pas pour les uns contre les autres. Pour Emmanuel Dupuy, président de l'Institut prospective et sécurité en Europe (IPSE), l'un des concepteurs de « l'accord de Rome », sous l'égide de la communauté Sant'Egidio, cet

accord est un instrument de jonction entre les différentes représentations de la population. Ce texte, signé le 19 en présence du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Centrafrique, Parfait Onanga-Anyanga, d'observateurs de la communauté Sant'Egidio, de représentants de l'Union européenne et du gouvernement

italien, prévoit un cessez-le-feu immédiat. De l'avis des observateurs, cette feuille de route ouvre la voie vers

« le manque de signatures de tous les représentants de groupes armés ». Et pourtant, répond-t-il, « l'unique groupe armé, qui n'a pas signé, était absent par manque d'obtention de visas. Leurs représentants sont prêts à signer », relevant au passage que « les vraies solutions seront trouvées en mettant en place un écosystème de sécurité. Dans celles-ci, il faudra réviser la représentativité; former du personnel aux futures missions complexes d'application de l'accord de paix ».

Pour clore les travaux de la conférence-débat, Michel Langa a rappelé l'un des objectifs de l'ARC créée depuis le 21 septembre 2013 : « être des observateurs de conscience qui alertent l'opinion chaque fois qu'il se passe quelque chose en Centrafrique ». « Nous venons d'éclairer les consciences en proposant la lisibilité des accords juridiques pour une meilleure compréhension de l'environnement juridique dans lequel va évoluer la République centrafricaine. À chacun de prendre les décisions en conséquence ». Rendez-vous est pris pour l'université d'été de l'ARC à une date à définir.

Marie Alfred Ngoma

## 64 millions d'Euro pour la reconstruction du pays

L'Union européenne vient d'octroyer une enveloppe de 64 millions d'Euros à la Centrafrique, dans le cadre du plan de Relèvement et de la consolidation de la paix en République centrafricaine (RCPCA). Ces fonds permettront de soutenir les secteurs de la santé, l'éducation de base, la réconciliation nationale, et la consolidation de l'Etat.

La signature du document a lieu à Bangui entre le président de la République, Faustin Archange Touadera, et Stefano Manservigi, directeur général de la Coopération internationale et du Développement (DEVCO), une commission

européenne. Stefano Manservigi a indiqué qu'une partie de ces fonds sera octroyée dans quelques jours pour aider le cycle budgétaire de la RCA, « aujourd'hui nous venons de signer un appui budgétaire de 64 millions d'Euros soit 42 milliards de francs, qui doit servir à consolider l'Etat, c'est-à-dire à remettre les institutions et les programmes budgétaires, à soutenir les dépenses de la santé à Bangui et à l'intérieur du pays, et d'appuyer le secteur de l'éducation ».

Il a annoncé au cours de cette signature, le décaissement immédiat d'une partie de ce montant, notamment 20 millions d'Euro soit environ 13 milliards qui, selon lui, « va aider le cycle budgétaire du pays et les autres suivront selon

les objectifs du gouvernement », a-t-il ajouté.

Cette annonce intervient après celle du Fonds monétaire international (FMI) de 15 millions de dollars, soit environ 9 milliards 420 millions de FCFA toujours dans le cadre du financement du RCPCA. Des sources de la présidence confient que le pays attend 6 milliards de FCFA de l'Agence Française de Développement et 8 milliards de la Banque mondiale en novembre et plus de 9 milliards de FCFA après la 3e revue du FMI. Le ministre centrafricain du Plan, Félix Moloua, avait annoncé que le pays a déjà encaissé près de 940 millions de FCFA dans le cadre du RCPCA.

Josiane Mambou Loukoula et RJDH

## Vers la reprise du Capmea

Après plus de 20 ans d'inactivités, le conseil d'administration du Centre d'assistance aux petites et moyennes entreprises et de l'artisanat (Capmea) rouvre ses portes.

Le ministère de l'Entreprenariat a procédé au lancement officiel, de ce conseil, qui a suspendu ses activités depuis plus de 27 ans, suite à la crise récurrente. Objectif : redynamiser le secteur des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat. « Cela fait aujourd'hui plus de 27 ans que le Capmea n'existe pas, et les structures ont été détruites, même les archives ont été vandalisées. Les administrateurs, qui ont été désignés,

ensemble avec eux, nous allons nous atteler à remettre le Capmea afin d'aider nos entreprises et PME à être compétitives sur le marché », promet Bruno Serengana, directeur de crédit à la CBCA, désigné président du conseil d'administration du Capmea.

La crise, qui a frappé la RCA, a durablement touché le secteur qui, selon le ministre de l'Entreprenariat, Bertrand Touaboy, comptait plus de 1.500 entreprises, se retrouve aujourd'hui à 500 entreprises opérationnelles. « Aujourd'hui, le nombre des entreprises en Centrafrique varie entre 500 à 600, je voudrais parler de celles qui sont opérationnelles. Après la stabilité dans le pays, le département de l'Entreprenariat

veut reprendre avec ce secteur afin de lutter contre le chômage dans le pays. Puisqu'après la fermeture de certaines entreprises, nous connaissons pour le moment le taux de chômage très élevé », a lancé Bertrand Touaboy.

Le conseil d'administration du Capmea joue un rôle prépondérant dans la relance du secteur privé centrafricain. Après la crise, des PME centrafricaines ont des difficultés d'accès au crédit bancaire, en raison notamment de l'insuffisance de formation sur le montage des dossiers, et parce qu'elles évoluent dans l'informel, mais aussi disposent de peu de garantie sécurisante.

J.M.L. et RJDH

## Un Casque bleu marocain tué lors d'une attaque des anti-Balaka à Bangassou

La paix est loin d'être rétablie en Centrafrique puisque les violences se poursuivent quasi-quotidiennement dans certaines parties du pays. En témoigne ce qui s'est passé dimanche lorsqu'un Casque bleu marocain de la force onusienne a été tué dans la localité de Bangassou.

D'après un communiqué de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca), un convoi militaire de cette force internationale a été la cible d'une embuscade tendue par des anti-Balaka, dimanche après-midi à Bangassou, dans la préfecture du Mbomou (sud-est de la République centrafricaine). Un soldat marocain de cette mission y a perdu la vie et trois autres ont été blessés.

« L'attaque a eu lieu alors que les Casques bleus du contingent marocain escortaient des camions citernes, qui se ravitaillaient en eau dans le fleuve pour des besoins humanitaires de la ville », précise la Minusca, condamnant cette nouvelle attaque, et présente « ses condoléances à la famille », au peuple et au gouvernement marocain. La Minusca rappelle que « porter atteinte à la vie d'un soldat de la paix peut être considéré comme un crime de guerre et passible de poursuites judiciaires ». Elle a souligné que « cette nouvelle agression ne restera pas impunie et ne saurait altérer sa détermination et son ferme engagement à œuvrer pour le retour d'une paix et d'une stabilité durables en RCA ».

La Centrafrique, rappelons-le, est depuis plusieurs mois en proie à un regain de violences, dans le centre (Bangassou en mai, Bria en juin, Kaga-Bandoro en juillet), et dans l'est (Zemio en juin). Ce pays qui a basculé dans les massacres de masse en 2013 avec le renversement du président Bozizé par l'ex-Séléka, entraînant une contre-offensive des anti-Balaka, bénéficie d'un retour au calme dans la capitale Bangui après l'intervention de la France (2013-2016) et des Nations unies. Mais les groupes armés menacent toujours les civils dans l'intérieur du pays.

Nestor N'Gampoula



## DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

## Afruibana entend défendre les intérêts des producteurs et exportateurs africains de fruits

Afruibana, une association de producteurs et d'exportateurs de fruits du Cameroun, de Côte d'Ivoire et du Ghana, a été officiellement lancée le 19 juillet à Bruxelles, à l'occasion de la visite de Luc Magloire Mbarga Atangana, ministre camerounais du Commerce, auprès des institutions européennes.

Porte-parole des pays d'Afrique, Caraïbe et du Pacifique (ACP) lors des différentes conférences ministérielles sur la banane, le ministre camerounais s'est félicité de cette initiative qui permettra aux producteurs de fruits du continent d'unir leurs efforts pour mieux faire entendre leur voix dans les échanges internationaux, rapporte Ecofin Agro.

Afruibana, association de droit camerounais, regroupe plusieurs représentants de producteurs et d'exportateurs de différents pays subsahariens, notamment l'Association bananière du Cameroun (Assobacam) ou encore l'Organisation des producteurs-exportateurs de bananes, d'ananas, de man-

gues et autres fruits de Côte d'Ivoire (Obamci).

Plateforme ouverte, l'association entend défendre les intérêts de la filière fruiticole en Afrique. En devenant à Bruxelles la représentation permanente d'une communauté de producteurs et d'exportateurs de fruits du Cameroun, de Côte d'Ivoire et du Ghana, elle s'est fixée pour mission de favoriser la compétitivité et l'exportation des fruits à destination des pays de l'Union européenne (UE). L'association formera également une interface entre les producteurs du secteur et les différentes institutions européennes afin de faciliter les programmes de financements et d'aides à destination des producteurs

de fruits africains. Elle a enfin un rôle de représentation et de plaidoyer pour faire valoir la qualité et l'importance des filières agro-industrielles sur le continent africain, tant sur le plan économique que social et environnemental.

« L'UE représente le principal débouché de la banane africaine, pour des raisons, avant tout, de proximité géographique et historique », explique Joseph Owona Kono, président d'Afruibana. « En Côte d'Ivoire et au Cameroun, le secteur agricole représente environ 60% de l'économie de ces deux pays. Il s'agit là de l'une des premières sources d'emplois et de revenus pour la majorité des populations rurales. C'est la raison pour

laquelle l'association a un rôle essentiel pour renforcer nos liens avec les instances européennes, favoriser le commerce entre l'Afrique et l'Europe, promouvoir le développement socio-économique et contribuer ainsi à lutter contre les mouvements migratoires ».

« Plusieurs échéances au niveau européen revêtent une importance stratégique pour les producteurs africains. C'est donc le rôle de l'association de faire connaître aux décideurs européens l'intérêt du maintien et du développement du secteur agricole africain, non seulement pour continuer d'exporter une banane de qualité, mais aussi pour le développement de

l'économie de nos pays en favorisant, certes, l'emploi rural mais aussi l'agriculture familiale », indique Jean-Marie Kacou Gervais, vice-président d'Afruibana.

Plusieurs rendez-vous importants vont occuper l'agenda institutionnel de l'association dans les prochains mois, notamment le sommet UE-Afrique d'Abidjan en fin novembre 2017, avec l'adoption d'une nouvelle feuille de route pour les relations entre les deux parties, la préparation de l'Accord post-Cotonou à partir de janvier 2018, ou encore les clauses de rendez-vous entre l'UE et les producteurs latino-américains au cours du premier trimestre 2018.

Marie Alfred Ngoma



Marché de bananes à Mpila à Brazzaville au Congo/Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

## COOPERATION

## L'Italie, troisième investisseur en Afrique

Le continent est toujours dans une perspective positive auprès des hommes d'affaires et investisseurs : priorité de la coopération italienne.

Plus que jamais, l'Italie mise sur l'Afrique et place le continent au centre de sa stratégie de développement pour le futur. Dans divers secteurs, depuis l'énergie qui est la plus citée jusqu'aux infrastructures de base, la coopération italienne s'est évertuée à traduire en actes les proclamations de ses politiques les plus volontaristes. Le résultat, que documente le dernier rapport 2016 de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement en Europe), montre que Rome est devenue la principale partenaire économique occidentale de l'Afrique.

Avec 11,6 milliards de dollars d'investissements, l'Italie occupe en effet la troisième place des investisseurs en Afrique, derrière la Chine (38,4 milliards) et les Emirats arabes unis (14,9 milliards). Publics et privés, les investissements italiens ont été boostés depuis 2011, année où fut signé à la Farnesina, le ministère italien de la coopération à Rome, le

« Pacte africain ». Ce pacte de relance fut signé par plusieurs pays africains. Il marquait le changement de cap opéré par l'Italie sur le continent, Rome passant du statut de donateur à celui de partenaire de développement pour l'Afrique dans un esprit gagnant-gagnant.

## « Aidons-les chez eux »

La volonté était d'apporter les effets de ce changement de perspective dans des secteurs aussi divers que les infrastructures, les technologies, la transformation, l'agriculture ou le tourisme. Volonté maintenue et même réaffirmée, ainsi que le démontre la multiplication des voyages de hauts-dirigeants italiens en Afrique depuis plus de 5 ans. On ne compte plus les « premières fois » des gestes posés depuis lors, avec la signature d'accords essentiels ayant des Italiens comme acteurs.

Entre janvier et novembre l'an dernier, l'Italie a compté pas

moins de six missions de haut-niveau venues en Afrique. Des voyages destinés chaque fois à poser un maillon supplémentaire dans la concrétisation des engagements annoncés. Avec la visite de l'actuel Premier ministre Paolo Gentiloni, alors ministre des Affaires étrangères, en novembre dernier au Niger, au Mali et au Sénégal, Rome a signé des accords de développement avec ces trois

pays retenus aussi parmi les plus importants d'où proviennent les migrants économiques en Italie. En avril, le vice-ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Mario Giro, avait déjà visité le Sénégal, puis le Ghana, la Tanzanie, la Namibie et le Mozambique.

Toujours l'an dernier, en mars, le président Sergio Mattarella, a effectué la première visite historique d'un chef d'Etat italien en Afrique centrale, au Cameroun et, avant, en Ethiopie. Le 18 mai 2016, l'Italie a accueilli la première conférence Italie-Afrique à Rome, avec la par-

ticipation des délégations de 52 pays africains. La conférence réaffirma non seulement la nécessité d'une collaboration avec l'Afrique, mais aussi « l'urgence d'une stratégie de l'Union Européenne » face aux situations d'urgence en Afrique ou à partir de ce continent.

Pour sa part, l'ancien Premier ministre Matteo Renzi est venu en Afrique à trois reprises. La première fois, en juillet 2014, il fit étape au Mozambique et à Brazzaville, au Congo ; puis à Luanda, en Angola. Il y est revenu en 2015 et en 2016, visitant pour cette dernière fois le Nigéria, le Ghana et encore le Sénégal. Chaque fois les officiels italiens ont réaffirmé une ligne de conduite qui n'a pas varié depuis, quels que soient les contextes : l'Afrique est une priorité, et l'Italie est un pont.

« Investir en Afrique pour le développement et contre les effets des changements climatiques ; ramener la stabilité en Lybie ; combattre les trafiquants » de migrants, a réaffirmé ces jours-ci Paolo Gentiloni. Pour lui, « l'accueil humanitaire ne suffit plus ; il doit être

accompagné d'un effort collectif (européen) qui offre des perspectives à qui émigre ». Pour cela, la priorité doit aller à l'amélioration en Afrique du contexte des investissements privés. « Nous sommes prêts à cela », a dit M. Gentiloni qui appelle les partenaires européens à investir massivement en Afrique.

« Les discussions avec l'Afrique se concentrent aujourd'hui sur l'exigence d'un partenariat ouvert entre les pays du G-7, les organisations internationales et les pays africains. Au centre, nous plaçons l'objectif de l'innovation et du développement du capital humain, portant l'attention à l'Afrique et aux investissements à l'Afrique », a dit Paolo Gentiloni cette semaine. Il appuie l'idée de Matteo Renzi, que reprennent en boucle les journaux de la Péninsule tel un mantra : il faut aider l'Afrique, pour ôter à sa jeunesse la tentation d'émigrer. C'est le fameux : « Aidons-les chez eux », diversement accueilli à gauche.

Lucien Mpama

## ROME

## Une conférence des ambassadeurs italiens dans le monde ouverte lundi

Les ambassadeurs italiens dans le monde sont réunis en conclave à Rome sur le thème notamment de la sécurité.

Une conférence des ambassadeurs italiens dans le monde est consacrée aux thèmes d'actualité de la sécurité et de la croissance. La Farnesina, le ministère des Affaires étrangères, estime que ses représentations diplomatiques sont autant d'atouts pour asseoir dans le monde l'idée d'une Italie-pont entre les peuples et entre les continents. Pour la secrétaire générale du ministère, Elisabetta Belloni, les représentations italiennes sont au service d'un vrai maillage du rayonnement italien dans le monde.

Il s'agit de renforcer « la protection des intérêts nationaux à l'extérieur et de soutien à l'engagement accru dans la gestion des dynamiques migratoires, l'action de la coopération au développement, la promotion de la sécurité et la stabilité internationales, ainsi que pour le respect des droits humains ». Ces tâches ne sont pas particulières aux ambassades italiennes. Les représentations des Etats de par le monde n'ont pas d'autres justifications officielles, mais la diplomatie italienne y apporte son « plus », dans un style qui se fait moins arrogant et directif.

A la date du 31 décembre 2016, la liste mise à jour des représentations diplomatiques italiennes dans le monde mentionnait 124 ambassades, et 296 bureaux à l'étranger, dont 8 bureaux permanents. Signe du poids que prennent les nations en développement dans le maillage diplomatique italien, c'est l'Asie et l'Afrique qui comptent le plus grand nombre d'ambassades italiennes : 24 et 20 respectivement, en dehors de l'Europe (27). Ces continents viennent avant les Amériques (19) et la région Méditerranée-Moyen-Orient qui compte 18 représentations diplomatiques.

Les ambassadeurs italiens à plein titre sont au nombre de 24, mais Rome aura encore des efforts à fournir en terme de parité, puisque seules 4 femmes ont rang d'ambassadrices. Auxquelles s'ajoutent la secrétaire générale des AE déjà nommée, Elisabetta Belloni, et Emanuella d'Alessandro, conseillère diplomatique à la présidence, ainsi que Mme Mariangela Zappia, conseillère diplomatique à la primature. Teresa Castaldo a quitté l'ambassade de Buenos Aires (Argentine) pour celle tout aussi prestigieuse de... Paris, en France.

Lucien Mpama

## EMPLOI ET INVESTISSEMENT EN AFRIQUE

## 86% de la main-d'oeuvre utilisée par les entreprises chinoises est locale

Intitulée « la danse des lions et des dragons », l'étude du cabinet de conseil McKinsey et Compagny bat en brèche certaines idées concernant le secteur de l'emploi des entreprises chinoises installées en Afrique.

Les entreprises chinoises opérant en Afrique emploient une main-d'oeuvre locale à hauteur de 86%; 85% des 10 000 entreprises chinoises sont détenues par des investisseurs privés, et environ 30% sont actives dans le secteur de l'industrie, selon l'étude.

L'étude s'est basée sur des entretiens avec plus de 1000 chefs d'entreprises chinois, employant plus de 300 000 personnes dans huit pays du continent. A eux seuls, ils représentent plus de la moitié des investissements directs chinois en Afrique, révèle d'autre part que les entreprises de l'empire du Milieu emploient une main-d'oeuvre locale à hauteur de 86%.

Environ 40,9% des équipes de management de ces entreprises sont aussi locales. Des révélations qui déconstruisent les mythes qui entourent les investissements chinois en Afrique. Les Chinois sont régulièrement soupçonnés de chercher uniquement à « pomper » les matières premières dont regorge le continent ou encore de vouloir inonder le marché africain de produits manufacturés à bas prix sans transférer le savoir-faire et créer suffisamment d'emplois. Le directeur du bureau Afrique de McKinsey & Compagny, Georges Devaux, explique : « Les données figurant dans l'étude montrent que la Chine crée une empreinte industrielle en Afrique, génère des emplois et introduit de nouvelles technologies et de nouveaux processus en Afrique ».

L'étude ajoute que la Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique et le plus grand bailleur de fonds des projets d'infrastructures sur le continent.

Noël Ndong

## LIBYE

## Emmanuel Macron réunit ce mardi les deux principaux protagonistes de la crise

Le président français, Emmanuel Macron, réunit ce mardi le Premier ministre libyen Fayez al-Sarraj et son rival, le maréchal Khalifa Haftar, pour tenter de trouver une solution à la crise libyenne, a annoncé la présidence française.

Dans un communiqué rendu public lundi, l'Élysée indique que « la France entend par cette initiative, faciliter une entente politique entre le président du conseil libyen et le commandant de l'Armée nationale libyenne, au moment où le nouveau représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé, qui participe aux échanges, prend ses fonctions de médiateur des Nations unies ».

« En concertation avec tous les partenaires, la France entend marquer son appui aux efforts pour construire un compromis politique, sous l'égide des Nations unies, qui réunisse (...) l'ensemble des différents acteurs libyens », précise le communiqué. « L'enjeu est de bâtir un Etat capable de répondre aux besoins fondamentaux des libyens et doté d'une armée régulière unifiée sous l'autorité du pouvoir civil », ajoute-t-on.

La présidence française estime que cette démarche est « une



Le président français, Emmanuel Macron (DR)

nécessité pour le contrôle du territoire libyen et de ses frontières, pour lutter contre les groupes terroristes et les trafics d'armes et de migrants, mais aussi en vue du retour à une vie institutionnelle stable ».

L'initiative de Paris de faire asseoir ces frères ennemis sur la même table pour tenter de résoudre la crise dans leur pays ne surprend guère, puisque le ministre français des Affaires étrangères avait affirmé en fin juin, que « la Libye était une priorité du chef de l'Etat », français.

En début mai dernier, le Premier ministre libyen et son rival s'étaient rencontrés à Abu Dhabi et, précédemment, en janvier

2016, peu après la désignation de Fayez al-Sarraj à la tête du gouvernement libyen d'union nationale.

Mis en place aux termes d'un accord négocié sous l'égide de l'ONU, ce gouvernement s'était installé au mois de mars de la même année à Tripoli, mais son autorité est toujours contestée par le maréchal Khalifa Haftar, qui contrôle l'est du pays, où il est appuyé par un Parlement élu et un gouvernement parallèle.

La Libye est engluée dans une interminable crise de transition, six ans après la mort de Mouammar Kadhafi. Quant à l'économie du pays, elle reste toujours en lambeaux.

Nestor N'Gampoula

## CÉDÉAO

## La croissance démographique inquiète

Les pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao, 15 pays), de la Mauritanie et du Tchad se sont engagés à réduire de moitié d'ici 2030 le taux de fécondité, à raison de trois enfants maximum par femme.

Les parlementaires de la sous-région ouest-africaine, de la Mauritanie et du Tchad, entendent œuvrer à la réduction du taux de natalité dans leurs pays. Face à une croissance démographique, qui est l'une des plus élevées au monde, la zone Cédéao fait face à de nombreux défis. Avec un taux de fécondité général de 5,6 enfants par femme, le plus élevé au monde, la population de l'espace Cédéao se situera, en 2050, autour d'un milliard d'habitants, dont la moitié sera constituée de jeunes, selon les Nations unies. « Nous estimons que quand on a des taux de croissance économique des pays, qui est de l'ordre de 5 à 6% avec un taux de fécondité située à 6 ou 7%, nous sommes dans une situation de démographie non maîtrisée et nous ne pouvons pas espérer de développement avec une telle situation », a

martelé le président du parlement burkinabè, Salifou Diallo, lors d'une rencontre régionale sur la démographie, le 22 juillet à Ouagadougou. Selon lui, « il est urgent de contenir la poussée démographique dans l'espace Cédéao pour promouvoir un réel développement viable et durable ».

Pour maîtriser le boom démographique, les

**« Une croissance démographique non maîtrisée pourrait constituer une bombe à retardement pour les Etats africains »**

parlementaires de la Cédéao, de la Mauritanie et du Tchad, sont convenus que, d'ici à 2030, les parlements devaient inciter les gouvernements à mettre en place des politiques tendant à réduire le taux de fécondité, à raison de trois enfants au maximum par femme. Les parlementaires devraient, dans leurs Etats respectifs, adopter

des stratégies afin de « faciliter un déclin rapide, volontaire, de la fécondité grâce à l'accès universel à la planification familiale, l'augmentation du niveau d'éducation des femmes et le renforcement des efforts pour améliorer la survie de l'enfant », a ajouté Salifou Diallo. Il s'agira de faire « baisser de moitié » le taux de fécondité et d'« arrimer le taux de croissance démographique, trop fort, avec le taux de croissance économique trop modéré », a déclaré le président de la commission de la Cédéao, Marcel De Souza, avant de poursuivre : « Une croissance démographique non maîtrisée pourrait constituer une bombe à retardement pour les Etats africains ».

En 2012, l'Afrique de l'Ouest comptait plus de 320 millions d'habitants, soit 30 % de la population totale de l'Afrique. La croissance démographique est très forte : l'Afrique de l'Ouest gagne près de dix millions d'habitants chaque année. Le Nigeria compte à lui seul plus de la moitié de la population de l'Afrique de l'Ouest.

Josiane Mambou Loukoula

## PARUTION

# «Conquête, résistance et terreur en Afrique Equatoriale Française», le livre posthume de Mgr Benoît Gassongo

C'est le vice-doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines (Flish), le Pr Omer Massoumou, qui a réceptionné cet ouvrage, au cours d'une cérémonie organisée dans l'amphithéâtre de Bayardelle, en présence de l'archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, de bien d'autres invités et des enseignants de la Faculté d'histoire de l'Université Marien Nguabi.

Publié aux éditions L'Harmattan Congo-Brazzaville, «Conquête, résistance et terreur en Afrique-Equatoriale française. Un passé oublié du Bassin de l'Alima-Nkeni (1911-1946)» est un ouvrage qui s'inscrit dans le contexte du contact Europ-Afrique, depuis la fin du XIXème siècle, contexte marqué par une violence d'un type nouveau, après celle de la traite négrière.

Jean Félix Yekoka dans sa présentation parle de résistance, en ce sens que l'ouvrage rend compte d'un antagonisme fort entre deux cultures, deux acteurs différents, bien déterminés à s'affronter : l'un dans le rôle de l'agresseur et l'autre dans celui de l'agressé, obligé de riposter. Sur cette question de résistance, poursuit-il, l'ou-

vrage de Mgr Benoît Gassongo vient après un certain nombre de travaux, d'auteurs qui ont enrichi et alimenté l'historiographie africaine du XXème siècle... Mais contrairement à tous ces auteurs dont les travaux s'inscrivent dans un cadre global, Benoît Gassongo se distingue par un effort consistant à dresser un portrait quasi parfait de la même question, dans un cadre géographique bien circonscrit, les pays du bassin de l'Alima-Nkeni, un espace humain dynamique où Téké et Mbozi sont implantés depuis des millénaires.

En plus, l'auteur de Conquête, résistance et terreur en Afrique-Equatoriale française, s'est appuyé sur des sources directes confrontées aux documents d'archives coloniales.



L'historien Norbert Gambeg reconnaissant la qualité de l'ouvrage et congratulant l'ancien député Akiera-Ondaye (Adiac)

Cependant, il y a deux écueils à regretter concernant ces sources : l'absence d'une chronologie des faits rapportés et l'insuffisance des renseignements concernant les personnes ressources.

« Ce qu'on peut retenir de cet ouvrage de Mgr Benoît Gassongo, c'est que c'est un livre de bonne facture qui intègre les programmes universitaires (Licence III, Histoire) et qui va inspirer d'autres recherches

de même nature, dans les régions où les populations ont été aux prises avec le colonisateur », a conclu le Dr Jean Félix Yekoka.

Le docteur Armand Brice Ibombo, prêtre, technicien et spécialiste, a pour sa part, remercié l'ancien député Akiera-Ondaye pour son travail mené avec professionnalisme et expertise sur l'écrivain, abordant les trois traits qui ont caractérisé sa vie : prêtre et évêque, éducateur et pédagogue, écrivain et historien.

Le livre de Mgr Benoît Gassongo dit-il, a une valeur politique et historique, parce qu'il décrit et dénonce le climat sociopolitique et culturel de l'époque coloniale.

Notons que les historiens ont accepté cet ouvrage comme document historique pertinent. Une messe a été dite en l'église Sainte Marie de Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, au lendemain de la réception de l'ouvrage.

**Bruno Okokana**

## MUSIQUE

## Parfait Young applaudi à l'IFC

L'artiste musicien a donné un concert de musique «jazz» devant un public enthousiasmé à la Cafète de l'institut français du Congo (IFC). Un concert marqué particulièrement par l'importance de la voix.

Artiste talentueux, Parfait Young a fusionné plusieurs genres musicaux lors de ce concert : le jazz, la rumba, le folklore..., mais accentué beaucoup plus par des colorations jazziques, du fait que le concert portait sur le jazz. Mais, il a fredonné tous ces genres pour donner de la beauté à ce concert. Parfait Young a joué au total huit (8) chansons et accompagné par quatre (4) instrumentalistes, que sont : le mystérieux Shelka Mayas (violoniste), Willy Bourdon (bassiste), Yohane (pianiste), Smith Alban (batter). Par ailleurs, il n'a pas voulu faire des interprétations, tout simplement parce qu'il a pensé mettre ses chansons en valeur.

C'est par la chanson «Nga na ye» qu'il a commencé son concert. A travers cette chanson, Parfait Young qui parle de l'avenir a demandé aux gens de ne pas rester coincés, figés. Il faut plutôt voir de l'avant, surmonter tout ce qui paraît difficile. Après cette chanson, il a poursuivi avec la chanson «Sans tâche» dans laquelle il valorise la beauté d'une femme sans tâche qui n'est autre que Béloti. «Histoire vraie», «Nga yeyo», ont égayé des mélomanes au cours de ce concert.

Parfait Young a émerveillé le public à travers la chanson «Mateya»



Parfait Young chantant et jouant de la guitare à côté du mystérieux Shelka Mayas (violoniste) (Adiac) dans laquelle il invite au respect des biens d'autrui, à ne pas commettre d'adultère, à ne pas voler, et surtout à ne pas tuer. Un véritable appel au respect des commandements divins. Ce sont des conseils qu'il a reçus de ses parents à son bas-âge, dit-t-il. Après quoi, il a chanté «Akawè», une chanson qui d'après lui, va bousculer le public d'ici-là. Et enfin, il a clôturé par la chanson «Salela tango», exhortant les gens à profiter de leur temps que de sombrer dans des discussions vaines. Avant de quitter le podium, Parfait Young a invité sur scène un artiste qu'il a connu depuis plusieurs années en la personne de «Ya François». Ce dernier a cessé avec de la musique depuis 2005. Il a interprété la chanson «Ce n'est pas difficile de saluer l'autre», ajoutant que le bonheur de ce monde commence par les salutations. « Le spectacle a été magnifique, j'ai aimé le public qui a chanté avec moi, il était

## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

## AS cheminots renverse l'Etoile du Congo



Une phase de jeu Etoile du Congo-AS Cheminots /Crédit photo Adiac

La rencontre ayant opposé les deux formations dans le cadre de la 27<sup>e</sup> journée s'est soldée sur une victoire des Cheminots devant les Stelliens (2-0) au stade Alphonse-Massamba-Débat. A domicile donc, l'Etoile du Congo n'a pas pu se défendre, en prenant coup sur coup, deux buts en espace d'un quart d'heure. A la 69<sup>e</sup> minute, en effet, Juste Keti a ouvert la marque pour l'AS Cheminots et avant la fin du temps réglementaire, Armand Linanda Mouko a doublé la mise, portant ainsi le score final à (2-0). Il s'agit là, de la deuxième défaite de l'Etoile en espace de deux journées après celle concédée face à Otoho (1-2, 26<sup>e</sup> journée).

Dans l'autre rencontre, une autre équipe de Pointe-Noire s'est imposée à Brazzaville : La Mancha qui est venu à bout de l'Inter club (1-0). A Pointe-Noire, Cara a vaincu Nico Nicoyé (2-0). Pour la 26<sup>ème</sup>, rappelons-le, FC Kondzo et FC Nathaly's se sont séparés dos à dos (1-1), JSP s'est imposé devant ASK (1-0), Inter club a courbé l'échine face à l'AS Cheminots (1-2), JST a battu Patronage (1-0), SMO a pris le dessus sur Tongo FC par le même score, tout comme La Mancha l'a fait devant Diables noirs.

**B.Ok**

**Rominique Nerplat Makaya**

**OFFRE D'EMPLOI : Animateur/trice agricole, connaissances en Développement Local, spécialisé en accompagnement des Organisations Paysannes**

L'ONG française Initiative Développement (ID) recherche un(e) animateur(trice) agricole, spécialisé en accompagnement des Organisations Paysannes.

Dans le cadre de ses activités de développement économique et agricole et d'appui aux initiatives locales visant la structuration et la professionnalisation des principales filières agro-pastorales et favorisant les complémentarités pour une amélioration de revenus des producteurs et l'augmentation du nombre d'emplois de lutte contre la pauvreté, ID lance avec son partenaire la Fondation NIOSI un projet de Développement Economique ECODEL (Economie et Développement Local) dans 5 districts du Pool et 2 districts de la Bouenza par la structuration de Comités de Développement Local et l'appui à des projets pilotes de développement économique dans les départements du Pool et de la Bouenza, avec le soutien financier de l'UE et AFD, sur 3 ans. Il s'appuie sur deux volets d'activités :

\*Le développement local, dans une démarche de sensibilisation à la citoyenneté et la décentralisation, de concertation avec la population, en étroite relation avec les Conseils Départementaux, par la création de Comités de Développement Local et l'élaboration concertée de Plans de Développement Local à l'échelle des 4 nouveaux districts, et l'accompagnement à la consolidation des 3 CDL existants dans le « grand Boko »

\*L'agriculture, avec la poursuite de l'accompagnement de 12 GIEC dans les districts de Boko, Louingui et Loumo, et une approche innovante de développement de filières dans un district de la Bouenza.

**Objectifs de la mission**

L'animateur/trice travaillera sous la responsabilité du Responsable de Programme ECODEL et en collaboration avec l'équipe du volet Développement Local (DL) et le VSI en charge des activités du district de Mouyondzi sur l'agriculture et l'élevage. Basé à Mouyondzi, il/elle couvrira aussi le district de M'fouati, et en complément opérationnel de la démarche de développement local, socle du projet, il/elle aura en charge notamment la mise en œuvre du volet développement agricole du programme ECODEL, qui consiste, à travers une approche globale, à créer tout l'environnement nécessaire à la réussite de la reconstruction d'une filière porcine, avec appui aux cultures vivrières, promotion d'activités de transformation et services, acquisition d'expertise en matière d'élevage, promotion du maraîchage avec utilisation de la fumure organique. Disposant d'une réelle marge d'autonomie et la capacité de travailler en équipe, il/elle sera responsable de la planification, la préparation, la mise en œuvre et le suivi de ces activités, l'identification des bénéficiaires ainsi que la collaboration avec les autorités. Il/elle travaillera en partenariat avec les services déconcentrés de l'Etat (secteur agricole et élevage) ainsi qu'avec les autres intervenants dans la zone, dans le cadre de l'exécution des activités économiques agricole-élevage qui accompagnent le développement local :

\*Assurer le suivi et le monitoring des CDL et des organisations : enquête de base, en coordination avec les Comités de Développement Local (CDL) ;  
 \*Assurer le suivi post-semis et post-récolte du maraîchage et des cultures vivrières dans les deux districts ;  
 \*Rédiger un rapport d'activité mensuel, des documents de travail ;  
 \*Rédiger les rapports de monitoring (post-semis, post-récolte et étude de situation finale) ;  
 \*Assurer la capitalisation des activités, incluant les recommandations pour l'évolution du programme ;  
 \*Assurer le classement de tous les documents essentiels des activités sur un support informatique à remettre au RP, qui s'assurera de la diffusion du matériel validé techniquement.

**Critères de sélection**

\*Diplôme en relation avec le poste : formation supérieure en agronomie, socio-économie ou équivalent, avec au moins 2 années d'expériences dans l'animation rurale et/ou le développement communautaire.

\*Expérience professionnelle pertinente dans le domaine : justifier d'au moins 2 années d'expérience (non compris stages d'étudiants et mémoire) dans l'animation rurale et/ou le développement communautaire, ainsi que dans la formation et l'encadrement d'organisations rurales.

\*Vision du candidat de son poste et des projets ECODEL

\*Parfaite connaissance des réalités socioculturelles de la Bouenza et du Pool, maîtrise de ses enjeux sociaux et économiques

\*Sens de l'organisation, capacité d'écoute, négociation et communication

\*Maîtrise de l'outil informatique

\*Mises en situation pratique (tests)

\*Maîtrise des langues (Kituba, français,)

\*Connaissance des politiques du développement local au Congo.

\*Maîtrise de la conduite moto (permis moto) sera un plus.

Il est attendu de l'animateur/trice de privilégier un travail collégial avec les équipes du projet, et d'avoir un positionnement d'accompagnant auprès des CDL et des organisations (GIEC, UL...) qui sont les partenaires bénéficiaires de l'accompagnement du projet dans une vision de « Développement Durable ».

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive ni limitative ; l'animateur « Développement Agricole » peut être amené dans le cadre de sa fonction à effectuer d'autres tâches, sur demande expresse de ses supérieurs hiérarchiques.

**Contrat CDD. Temps plein.**

Salaire suivant grille salariale de la convention d'établissement ID Congo, en qualité d'Animateur/trice qualifié.

Documents à fournir : CV, lettre de motivation, copie des diplômes ou autres attestations, copies des certificats de travail et/ou attestations de stage, références d'anciens employeurs.

Attention : tout dossier non complet ne sera pas traité.

Dépôt des candidatures enregistré avant le lundi 07 août 2017 à 16 heures dernier délai.

Les candidatures sont à déposer :

Soit à Brazzaville, au siège de ID, case C3-83, OCH La Glacière - Bacongo - Brazzaville - tél : 06 664 86 71

Soit au siège du programme à Madingou, quartier Capable - tél 04 491 91 07

Pour tous renseignements complémentaires par mail : r.ajavon@id-ong.org avant le 31 juillet 2017

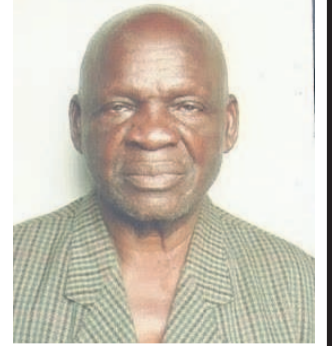
**NÉCROLOGIE**

La famille Mombongo a le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de M. Emile Mombongo (Sam de Mitt), capitaine des FAC à la retraite, survenu le 14 juillet 2017, à l'hôpital de base de Talangaï. La veillée mortuaire se tient au n°16 de la rue Loangos (arrêt Mbakas) Poto-Poto. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

Le capitaine Mambou Pascal Gervais et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances et aux enfants Bikoyi Marie Brigitte, Likibi Franck, Mambou Edith, Audrey tous à Paris (France), le décès de leur père Mambou Pascal, commerçant transporteur, survenu le vendredi 21 juillet 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis au quartier Kimpouomo à Madibou..

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Maître Félix Makosso Lassi, notaire à Brazzaville (Tél. (+242) 06 666 14 44) a la profonde douleur d'annoncer à ses confrères, amis et connaissances, le décès de sa soeur aînée Mme Lomerge née Landou Jeanne Marie, survenu à Pointe-Noire le samedi 22 juillet 2017.

La veillée se tient au domicile de la defunte sis derrière la commune de Loandjili à Pointe-Noire.

Les obsèques auront lieu le 1<sup>er</sup> août 2017 à Loubou (département du Kouilou).

Célestin Mantadi, agent Conseimo SI, et famille Mouvimba informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère Joséphine Moussayandi, survenu à Brazzaville le jeudi 20 juillet 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au n° 120 de la rue Diafouka à La Base (arrêt de bus : L'ombre).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Mme Ndey Antoinette, agent Télé Congo à la retraite, les familles Atipo, Akouala, Anga et Mongo informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, grand-mère, tante et soeur, Guelele Hélène, survenu le lundi 17 juillet 2017 à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial sis n°22 rue Balloys à Talangaï (Av. de l'intendance). La date de l'inhumation sera communiquée prochainement.



La famille Bakissa Moudiala a la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès inopiné de leur fils, frère, oncle Massoumou Chancel, survenu le 14 juillet 2017 suite à un accident de circulation. La veille mortuaire se tient à la rue Janne Viale n°3 à Bacongo, non loin de l'église Saint Pierre Claver.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

**PROGRAMME DES OSBÈQUES DE CHARLES BAVEDILA**

Mardi 25 juillet 2017 à Brazzaville.

-9h00 : levée de corps à la morgue du CHU ;

-10h00 : recueillement au CIFMC ;

-11h00 : hommage et témoignage ;

-13h00 : départ pour le cimetière privé La Grâce ;

-16h00 : fin de cérémonie.

**IN MEMORIAM**

Le 26 juillet 2017, il ya 10 ans que Gérard Mokouri « Angomouana » fut arraché à l'affection des siens : épouses, enfants, neveux, nièces, sœurs, petits-fils, amis et connaissances.... A jamais et endeuillés. Pour ses 10 ans dans l'au-delà, nous qui l'avons connu et aimé, sommes priés d'avoir une pieuse pensée pour le repos éternel de son âme.

**UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT**

**regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr**

**LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE**

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

## CÉLÉBRATION

## L'Onem souffle ses 15 bougies

**Pour le ministre d'État chargé de l'ETPS, Lambert Matuku Memas, en faisant coïncider ce 15e anniversaire de sa création avec l'inauguration de son bâtiment neuf et moderne à Maluku, cette structure étatique prouve qu'elle a atteint la maturité et est en mesure de remplir, avec responsabilité, la mission que le législateur et le gouvernement lui ont confiée, à savoir celle de pourvoir le plein emploi aux Congolais qui en ont besoin.**

L'Office national de l'emploi (Onem) a fêté, le 22 juillet, ses quinze années d'existence. Une grande manifestation avait été organisée dans la commune urbano-rurale de Maluku pour célébrer cet anniversaire. Cette fête était également une occasion, pour la directrice générale (DG) de cette structure étatique, Angélique Hélian Kikudi, d'inaugurer l'antenne de l'Onem à Maluku. En présence du ministre d'État chargé de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale (ETPS), Lambert Matuku Memas, le bourgmestre de Maluku, Papy Epiana, a salué cette volonté de l'Onem de contribuer à l'amélioration du secteur de l'emploi en RDC. L'autorité politico-administrative de Maluku est allée jusqu'à qualifier la DG de l'Onem de « Dame de fer ». De part sa façon de travailler, a dit Papy Epiana, nous avons compris que cette généreuse mère est une véritable dame de fer.

Le Bourgmestre Papy Epiana a encouragé la DG de l'Onem pour le dynamisme avec lequel elle a assuré personnellement le suivi des travaux de construction du bâtiment abritant l'antenne de Maluku et qui a été inauguré à cette occasion, ainsi que pour son sens de collaboration avec le per-

sonnel de la commune.

Pour le maire de Maluku, la matérialisation de ce projet, en ces moments difficiles que traverse la RDC, prouve à suffisance que, outre l'organisation des élections, le chef de l'État ainsi que le gouvernement de la République placent aussi l'emploi au centre de leurs préoccupations.

**La promotion de l'emploi**

La DG de l'Onem a rendu un

cet établissement public à caractère technique et social. Cette volonté visait, a souligné la DG de l'Onem, à répondre aux termes de l'Organisation internationale du travail qui veulent que chaque pays membres présente un organisme du ministère du Travail qui fait la promotion de l'emploi et qui a, dans sa spécificité, le placement et l'intermédiation des demandeurs d'emplois. « C'est donc pour ces raisons que l'Onem a

n'a jamais cessé de porter un œil bienveillant à l'emploi, notamment à l'Onem. C'est ainsi que cette structure a pu obtenir des ressources additionnelles aux termes d'après discussions de la Tripartite, dans le cadre de l'élargissement de son entité », a-t-elle expliqué, notant que ces avantages ont notamment permis la construction du bâtiment inauguré contenant un niveau et cinq bureaux qui feront le travail normal de l'Onem : accueil actif,

nous manifester », a dit en substance la DG de l'Onem.

Pour le ministre d'État chargé de l'ETPS, Lambert Matuku Memas, qu'accompagnait son vice-ministre, qui a coupé le ruban symbolique, cette cérémonie revêtait un caractère particulier et une double signification. Il s'agit, selon lui, de celles de l'expansion de l'Onem et de l'inclusion de la population, surtout les jeunes de l'extrême est de la ville-province de Kinshasa, dans l'accompagnement en matière d'emploi. En faisant coïncider ce 15e anniversaire de sa création avec l'inauguration de son bâtiment neuf et moderne, a-t-il affirmé, l'Onem prouve qu'il a atteint la maturité et qu'il est en mesure de remplir avec responsabilité la mission que le législateur et le gouvernement lui ont confiée, à savoir celle de pourvoir le plein emploi aux Congolais qui en ont besoin.

Cette cérémonie était également une occasion pour le chargé des missions de la Cellule d'administration des zones économiques spéciales (Cazes), Auguy Balanda, d'expliquer les opportunités d'emplois qu'offre cette zone économique aux populations de Maluku. La ZES, a-t-il, est un établissement public. C'est un espace que le gouvernement met à la disposition des opérateurs économiques pour que ces derniers travaillent avec des conditions qui puissent garantir leur compétitivité. C'est également pour attirer les investisseurs que le gouvernement a décidé de créer des ZES à travers le territoire national. Hormis celle de Kinshasa/Maluku, trois autres seront créées, notamment dans le Haut-Katanga, en Ituri et au Kongo-central.

**Lucien Dianzenza**



*coupe du ruban symbolique par le ministre d'Etat en charge du Travail*

vibrant hommage au chef de l'État qui, a-t-elle dit, est le véritable « père » de l'Onem. Angélique Kikudi Helian a rappelé que c'est le président de la République qui a pris le décret créant

été crédité de cette lourde responsabilité », a-t-elle souligné. Mme Angélique Kikudi Helian a rappelé que le travail était la deuxième priorité depuis le programme présidentiel axé sur les cinq chantiers. « Le chef de l'État

visas de contrat des nationaux... « Nous exprimons toute notre gratitude au gouvernement, à travers le ministre d'État et le vice-ministre à l'ETPS, pour cette sollicitude bienveillante et paternelle qu'il ne cesse de

## APPLICATION DE L'ACCORD DE LA SAINT-SYLVESTRE

## L'opposition dévoile son plan de bataille

**L'opposition congolaise a dévoilé samedi son calendrier d'actions «pour obtenir le départ» du président Joseph Kabila avec deux journées «villes mortes» les 8 et 9 août, des meetings le 20 août et un appel à la désobéissance civile à partir du 1er octobre.**

L'annonce a été faite à Kinshasa en clôture d'un «conclave» du «Rassemblement» de l'opposition vendredi et samedi. Le président Kabila, au pouvoir depuis 2001, ne peut plus se représenter en vertu de l'actuelle Constitution et son deuxième mandat a officiellement pris fin le 20 décembre 2016.

Le pouvoir doit organiser des élections d'ici à la fin de cette année, conformément à un

accord (de la Saint-Sylvestre) conclu le 31 décembre sous l'égide de l'Église catholique. «Je n'ai rien promis du tout ! Je souhaite organiser des élections aussi vite que possible», a de son côté déclaré Joseph Kabila à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* en juin. L'opposition prévoit d'abord deux journées villes mortes les 8 et 9 août dans l'ensemble de la République démocratique du Congo «en guise d'avertissement», a annoncé le rapporteur du «conclave», François Muamba, dans une déclaration publique. L'opposition prévoit, en outre, des rassemblements pour le 20 août dans les chefs-lieux des 25 provinces et quatre, de manière si-

multanée, dans la capitale Kinshasa (environ 10 millions d'habitants), a poursuivi le rapporteur devant plusieurs centaines de personnes. «A défaut d'avoir convoqué le corps électoral le 30 septembre, Joseph Kabila ne sera plus reconnu président de la République à partir du 1er octobre», a lancé le rapporteur qui s'exprimait du siège du parti historique d'opposition UDPS de la famille Tshisekedi, dans le quartier de Limete.

En effet, au Congo, la date d'un scrutin doit être annoncée au minimum 90 jours avant son déroulement : pour qu'une élection puisse avoir lieu avant le 31 décembre, elle doit donc être annoncée au plus tard le 30 septembre.

Pour l'opposition, en cas de non-respect de cette date butoir, les quelque 70 millions de Congolais seront invités à ne plus payer leurs taxes et redevances dues à l'État ni leurs factures d'électricité et d'eau aux deux sociétés d'État qui en ont le monopole. Fils de l'opposant historique Étienne Tshisekedi mort le 1er février à Bruxelles, Félix Tshisekedi a appelé en lingala (l'une des quatre langues nationales) «policiers et militaires à ne plus respecter des ordres mal donnés notamment pour tuer des Congolais». Félix Tshisekedi a, par ailleurs, accusé le président Kabila de «prendre en otage» le corps de son père qui n'a toujours pas été rapatrié faute d'accord entre la fa-

mille et les autorités sur l'organisation des obsèques. De précédentes journées de manifestations à l'appel de l'opposition contre le maintien du président Kabila au pouvoir avaient fait des morts en septembre et en décembre 2016. Samedi toujours, un «Conseil national de suivi de l'accord» (CNSA) de la Saint-Sylvestre s'est réuni pour la première fois sous la tutelle des présidents de l'Assemblée et du Sénat, a annoncé la Radio-télévision nationale congolaise (RTNC). «Nous ne sommes pas concernés par sa mise en place», a déclaré le rapporteur du «conclave» de l'opposition. L'Église catholique ne participe pas non plus aux travaux du CNSA.

**AFP**

## CÉMAC

# Les États membres appelés à vulgariser le code communautaire de la marine marchande

Après deux jours de débats et d'échanges sur « les cinq ans d'existence et d'application du code communautaire Cémac de la marine marchande 2012, les experts et praticiens du droit maritime réunis à Pointe-Noire du 20 au 21 juillet ont demandé l'implication sans réserve des États membres pour une application plus effective dudit code. Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, président d'honneur de l'association congolaise du droit maritime (Acodm), a patronné la cérémonie de clôture.

De nombreux sous-thèmes ont été abordés et débattus lors du colloque thématique organisé conjointement par l'Acodm et l'Association camerounaise du droit maritime (Acdm), tels que « Quelques remarques sur le code communautaire de la marine marchande 2012 » par le colonel Eric Dibas-Franck, président Acodm, « La réceptivité du code communautaire de la marine marchande de 2012 devant les juges nationaux des États membres » par Me Gaston Ngamkan, président de l'Acodm, « Cadre global du droit général de poursuite en mer et sort réservé par la justice aux navires en cas de pêche illégale non déclarée et non réglementée » par Serge Cyrille Atonfack Guemo, conseiller technique du ministre de la Défense du Cameroun, « Le droit communautaire du travail maritime et de la convention MLC 2006 » par Jean-Félix Mouthoud-Tchicaya, juriste maritimiste, ancien directeur général de la marine

marchande, « Réflexions sur les conditions d'exercice des professions maritimes au regard du contenu local: le cas des succursales » par Patrice Bazo, senior manager au Cabinet PriceWaterhouseCoopers Tax et Legal.

Au terme des débats passionnés et fructueux, reconnaissant l'intérêt pour la promotion et la vulgarisation du droit maritime au Congo et partant en zone Cémac, les participants au colloque recommandent la nécessité de légiférer sur les textes d'application pour tous les États membres, la mise en place effective des juridictions maritimes : la cour suprême et la cour communautaire de la zone Cémac, la facilitation du trafic maritime au niveau communautaire international, l'application du code communautaire dans toute sa rigueur par les États membres.

En remerciant tous ceux qui ont œuvré pour la réussite du col-



La tribune à la clôture du colloque international à la Chambre de commerce crédit photo»Adiac»

loque, Eric Dibas-Franck a réaffirmé l'engagement de l'Acodm dans la diffusion et la promotion du droit maritime et des activités connexes. Ainsi, le 31 juillet, elle sera présente à Abidjan lors de la célébration du 30e anniversaire de l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (ARSTM), institution spécialisée de l'organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre (Omaoc) à la quelle le Congo est membre depuis sa création. Et d'ajouter que l'Acodm a été sollicitée pour abriter l'assemblée générale de l'Institut francophone du droit maritime qui a exprimé le vœu de transférer son siège en terre africaine. « Notre association ne ménagera aucun effort afin que ce rendez vous ait lieu si pos-

sible à la fin du mois de novembre 2017 à Brazzaville. Tout comme, elle est déterminée à faire entendre sa voix dans la perspective de la révision de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer dite Convention de Montego Bay », a-t-il renchéri. En marge du colloque, l'assemblée générale ordinaire de l'Acodm a été tenue. Le compte rendu du comité de direction sur les actions menées depuis sa création, la situation de la trésorerie de l'Acodm, l'admission des nouveaux membres, constatation de la démission de certains membres, nomination et cooptation de certains membres au comité de direction ont été les principaux points débattus.

Signalons qu'à l'instar de l'Association française du droit maritime

(Afdm) qui célèbre la journée Ripert, l'Acodm veut institutionnaliser tous les ans à l'occasion de l'assemblée générale la journée Louis-Marie Nombo Mavoungou, ancien directeur général de la Marine marchande et ancien ministre de l'Économie maritime et de la Marine marchande disparu en début d'année, en mémoire de tous les combats menés par ce dernier pour la maritimisation de l'économie congolaise. En compagnie d'Eric Dibas-Franck et d'autres érudits du secteur maritime, Louis-Marie Nombo Mavoungou avait créé en 2004 la Revue congolaise des transports et des affaires maritimes devenue Revue africaine des transports et des affaires maritimes.

Hervé Brice Mampouya

## CIRCULATION ROUTIÈRE

## Des parkings obstruent les panneaux de signalisation

Ceux qui sont passés, le 24 juillet, aux environs de 10 heures par le croisement de l'avenue allant de la direction départementale de l'Économie forestière de la ville côtière à celle bordant l'école primaire Jean-Félix-Tchicaya ont dû constater cette obstruction. Certaines voitures stationnées au parking de l'immeuble nouvellement construit occultaient le panneau de signalisation routière qui y est implanté.

Des cas de figures de ce genre sont multiples, surtout dans plusieurs intersections routières et cela complique la circulation routière dans le périmètre urbain. On a l'impression que les propriétaires de ces véhicules foulent au pied les indications du code de la route. En plus de cet aspect, on peut aussi noter le manque des panneaux dans les croisements de certaines artères et rues. « Les panneaux de signalisation sont des éléments très importants dans la circulation routière dans toutes les villes du monde. Et si ceux-ci sont obstrués par certains parkings non conformes, cela peut provoquer des accidents de circulation dans la ville », a indiqué un chauffeur de taxi.

Pour ce chauffeur, ces panneaux

rendent plus sûre la circulation routière en informant les usagers d'éventuels dangers qu'ils peuvent rencontrer. Ils facilitent la circulation en indiquant les directions à suivre et en rappelant les prescriptions particulières de police. « Les panneaux désignent à la fois le dispositif sur lequel est implanté un signal routier », a-t-il conclu. Ce problème, loin d'être un fait banal, soulève la question à la fois

de la généralité des panneaux de signalisation routière de tout le périmètre urbain ponténégrin et aussi celui de leur obstruction par des parkings non conformes qui, du reste, devraient être contrôlés par des services des transports terrestres et même par ceux de la police. La représentation symbolique sur les panneaux de cir-



Quelques panneaux de signalisation routière

culcation (par des pictogrammes, des images et autres) en remplacement de textes est apparu dès le début du 20e siècle. Et la convention internationale de Genève de 1909 standardise au niveau international quatre types de signaux : virage, croisement, cassis et passage à niveau. Notons que c'est en novembre 1968 que la Convention de Vienne sur la signalisation routière internationale catégorisait huit signaux

Faustin Akono

## LITTÉRATURE

## Le recueil de poèmes « Survie » présenté au centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard

Paru aux Éditions l'Harmattan-Congo, « Survie », le recueil de poèmes d'Alima Madina, a été l'objet le 21 juillet d'une critique littéraire faite par l'écrivain Hugues Eta.

« Survie » contient 52 pages et est composé de 27 poèmes. Dans ce recueil, l'auteure explore l'espace dans lequel la génération actuelle est en train de vivre. Se démarquant de tout formalisme littéraire, l'auteure dans « Survie » fait parler sa muse d'un poème à un autre. C'est une succession de sentiments qu'Alima Madina extériorise dans ce recueil : l'amour, la nostalgie, le rêve... Ce livre est la révisitation de l'univers sociétal du Congo avec ses joies et surtout ses peines telles que celles endurées lors des guerres civiles et fratricides passées de triste mémoire.

« La « Survie » ici ne concerne pas que les vivants. C'est vrai que par « Survie » on entend l'état d'une personne qui continue à vivre après s'être échappée d'une épreuve qui lui aurait coûté sa vie. Mais, dans le livre d'Alima Madina, elle concerne aussi les mœurs sinon les morts à travers leurs tombes. En clair, le poète nous démontre par le biais du poème Tombes perdues que chez nous, il n'y a aucun respect pour les morts. Pour parler comme le poète, je dirais nous tuons nos morts. Comment croire, ô cher père, que de centaines de tombes sont ratissées, transformées en lopins de terre, vendus à ciel ouvert », a dit Hugues Eta.

Pour Alima madina, « Survie » ne traite pas que la guerre mais aussi des vices, des antivaleurs, de tous ces éléments qui peuvent nous empêcher d'être heureux. « Faisons un effort de comprendre que nous sommes tous des frères de sang, faisons un effort pour éradiquer ces maux qui ternissent notre vie », a déclaré Alima Madina et d'ajouter que la leçon d'amour qu'on peut tirer de « Survie » est la paix, la vraie paix. « La vraie paix n'est pas celle qui se dégage quand il y a cessez-le feu mais plutôt celle qui se dégage dans le regard complice entre deux personnes », a-t-elle martelé. Alima Madina est professeure certifiée des lycées, en service à l'école militaire préparatoire général Lelerc. Elle a déjà publié un premier recueil de poèmes « Splendeur cachée » et un recueil de nouvelles « La voix d'une femme qui espère ». Elle a reçu en novembre 2013 le prix d'honneur de la Francophonie (poésie Unicef en France).

Hervé Brice Mampouya

## ENTREPRENEURIAT

## Le FACP encourage les opérateurs économiques de la ville océane

**Débutée le 18 juillet, la visite de la délégation du Fonds d'appui à coûts partagés (FACP) a pris fin le 22 juillet par une descente dans des structures agropastorales. Sekou Camara, directeur des opérations de cette structure, a exhorté les responsables des petites et moyennes entreprises (PME) à continuer le dynamisme déjà engagé.**

Faisant le point de cette descente qui s'inscrit dans le cadre de suivi du guichet B de sa structure, Sekou Camara a expliqué qu'elle a concerné plus d'une dizaine d'opérateurs et de structures économiques de la ville économique. Certains opérateurs ont obtenu un appui financier du Programme d'appui à la diversification de l'économie (Padé) à travers son unité opérationnelle, le FACP. « *Le FACP a fait ce qu'il a pu faire pour financer l'ensemble de ces structures et de ces opérateurs économiques. Ainsi, nous invitons ces opérateurs de continuer le dynamisme déjà engagé en vue de réaliser leurs activités et surtout de rester ouvert à toute forme de partenariat en vue d'atteindre leurs objectifs.*

*Ceux-ci doivent continuer à explorer toutes les pistes possibles susceptibles de les appuyer, ils représentent une base de diversification de l'économie nationale. Le Padé à travers le FACP a pu résoudre quelques problèmes. En réalité, ce partenariat avec ces structures économiques devrait continuer pendant plusieurs décennies pour une meilleure diversification de l'économie pour un pays comme le Congo dont l'économie a été pendant plusieurs années basée exclusivement sur le pétrole », a-t-il déclaré.*

Appréciant, pour leur part, le partenariat entre le Padé et leurs PME, Parfait Kissita et Olga Ngoto respectivement ingénieur agroalimentaire et présidente de la coopérative Espace vert, qui ont reçu chacun un montant de cinq millions de francs CFA du FACP, ont souligné : « *En plus des différentes formations, le financement du Padé à travers le FACP nous a permis d'acheter quelques équipements, d'aménager les locaux, de mettre de l'électricité, d'acheter près de 40 hectares de terres cultivables. Ainsi, nous souhaitons que ce projet continue parce que les difficultés*



Sekou Camara répondant aux questions des journalistes

*restent énormes, notamment le problème de fonds de roulement, d'irrigation, de mécanisation, de conservation ou de stockage des produits agricoles, de packaging et autres ».* Notons qu'au cours de leur séjour,

les responsables du FACP ont visité diverses structures économiques bénéficiaires des subventions financières du FACP comme les garagistes, les micro-finances, les centres de transformation agroalimentaires, des champs de

maraîchage, des coopératives de soudure et autres. Le Padé est cofinancé par la République du Congo et la Banque mondiale, le projet prendra fin dans quelques mois.

**Séverin Ibara**

## VOLLEY-BALL

## La Ligue de la ville océane lance ses activités

**Dans le cadre du lancement officiel des activités de volley-ball dans le département de Pointe-Noire, le président de ladite Ligue, Hemerlon Kouehouassazo, a organisé le 23 juillet à l'école primaire 31 Décembre, dans l'arrondissement 3 Tié-Tié, un tournoi regroupant les minimes, les seniors et les vétérans.**

Deux rencontres ont marqué cette journée de reprise des activités de volley-ball à Pointe-Noire. En première rencontre, un match d'exhibition a opposé les enfants du centre de formation Émile Bakalé entre eux. En deuxième match, le Club des vétérans a battu Cristal Volley-ball, 3 sets à 1. À l'issue de cette rencontre, Varda Locko, l'un des joueurs de Cristal Club, a reconnu la défaite de son équipe face aux vétérans et a promis se mettre au travail. « *Nous avons perdu le match par manque de cohésion, nous étions venus en individualité. Comme les activités viennent d'être lancées, nous allons maintenant nous mettre au travail pour occuper les premières places au prochain tournoi* », a-t-il dit.

Ce tournoi, a indiqué les organisateurs, précède le championnat départemental prévu pour le 15 août. Cependant, à l'issue des



deux rencontres, le président de la Ligue qui s'est illustré comme meilleur volleyeur du match aux côtés de ses coéquipiers et anciens présidents de la même Ligue, à savoir Landy Mantsimi Makita et Serge Nzaou dossard, a remis des trophées au meilleur joueur des minimes Vick Makosso et aux deux équipes vainqueurs, le centre de formation Émile Bakalé 1 et le Club des vétérans. À la fin du tournoi, Hemerlon Kouehouassazo a eu les sentiments d'une mission accomplie. « *Il y a eu un moment où le volley-ball à Pointe-Noire était presque terne. Il fallait organiser ce genre d'activité pour*

*faire revivre la discipline puisque, pour l'instant, la ligue à une seule équipe compétitive qui pourra la représenter au championnat nationale », a-t-il ajouté.* Soulignons que le centre de formation Émile Bakalé est un centre créé et baptisé par la Fédération congolaise de volley-ball pour honorer les anciens volleyeurs et contribuer efficacement à la formation de l'élite congolaise dans tous les pays. D'où l'accompagnement du centre de formation de Pointe-Noire par l'ancien volleyeur et directeur général des Sports, Émile Bakalé.

**Charlem Léa Legnoki**

## MUSIQUE

## JBC Musica se produira au village du festivalier

**L'artiste musicien Zulu Bad et son orchestre JBC Musica vont livrer un concert, le 27 juillet, à partir de 16 heures au village du festivalier situé au stade Kokolo Copa dans le deuxième arrondissement Mvoumvou de Pointe-Noire.**

Zulu Bad fait partie des forces de l'ordre. Mais derrière cette apparence se cache un homme de culture, un artiste-musicien qui aime son public autant qu'il aime la musique. Chanteur à la voix de velours, depuis un certains temps, Zulu Bad arrive toujours à remplir les scènes sur lesquelles il se produit, il est d'ailleurs compté parmi les plus grands noms de la musique congolaise. Pendant ses spectacles, il arrive toujours à faire durer le plaisir jusqu'à la fin du show et le public ne cesse de le solliciter pour le plus populaire de ses titres. Artiste-musicien bien connu dans le pays, Zulu Bad chante la société, et c'est avec talent qu'il lui consacre une place particulière dans la plupart de ses chansons.



Accompagné de son groupe JBC Musica, Zulu Bad va non seulement interpréter ses nouvelles chansons bien ciselées mais également ces vieux morceaux qui l'ont fait connaître au début de sa carrière. Notons que le village du festivalier est un événement festif à la fois musical et convivial, un cadre idyllique avec une programmation éclectique, pointue et pleine de surprises. Ce village propose des valeurs sûres et permet à la population de passer des moments inoubliables.

**Hugues Prosper Mabonzo**

## JEUX DE LA FRANCOPHONIE

# Franck Elemba vide son sac

**Avec une performance de 19,99m, Franck Elemba s'est imposé au lancer du poids et a offert au Congo sa première médaille d'or dans cette 8e édition qui se dispute en Côte d'Ivoire.**

Après avoir fini loin du podium en 2009 à Beyrouth au Liban et en 2013 à Nice en France, Franck Elemba a pu redresser la barre. Après avoir gagné l'or au cours des 11èmes Jeux africains à Brazzaville en 2015, il a enchaîné à Abidjan, en Côte d'Ivoire pendant la 8e édition des Jeux de la Francophonie. Frustré par les engagements non tenus par le gouvernement congolais sur sa préparation, celui qui fait la fierté du pays attend l'intervention du président de la République, après avoir vidé son sac.

« J'attends un geste de la part du

président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et du gouvernement. Il y a de nombreuses fondations au Congo... », a-t-il déclaré sur RFI, avant d'expliquer par le même canal qu'il se sentait abandonné par son pays. « Je me sens délaissé et même abandonné. C'est très difficile de garder le moral durant la préparation pour ces Mondiaux. Imaginez un peu que vous passiez votre temps à emprunter de l'argent aux banques pour vous soigner et pour financer des stages », a-t-il déclaré.

Aucun de ses stages prévus un

peu partout à travers le monde, en effet, n'a pas été financé par l'Etat congolais pendant une année, l'obligeant même à aller emprunter de l'argent en banque pour supporter, à lui seul, les billets d'avion de son entraîneur qui, selon lui, a dû en partie payer ses nuits d'hôtel. « Je n'arrive pas à avaler tout ça et c'est ce qui me démotive. Je sais que mon pays traverse une crise. Mais lorsque vous donnez le meilleur de vous-mêmes aux Jeux olympiques, cela devrait entraîner un soutien des autorités de votre pays pour aller plus loin, non ? Mais s'il n'y a pas de soutien pour aller plus haut, comment faire ? »

James Golden Eloué



Franck Elemba à Brazzaville lors des 11<sup>es</sup> Jeux africains (Adiac)

## KARATÉ

## Maître Eric Lambert Tchiloemba conteste les décisions de la Fédération et de la ligue

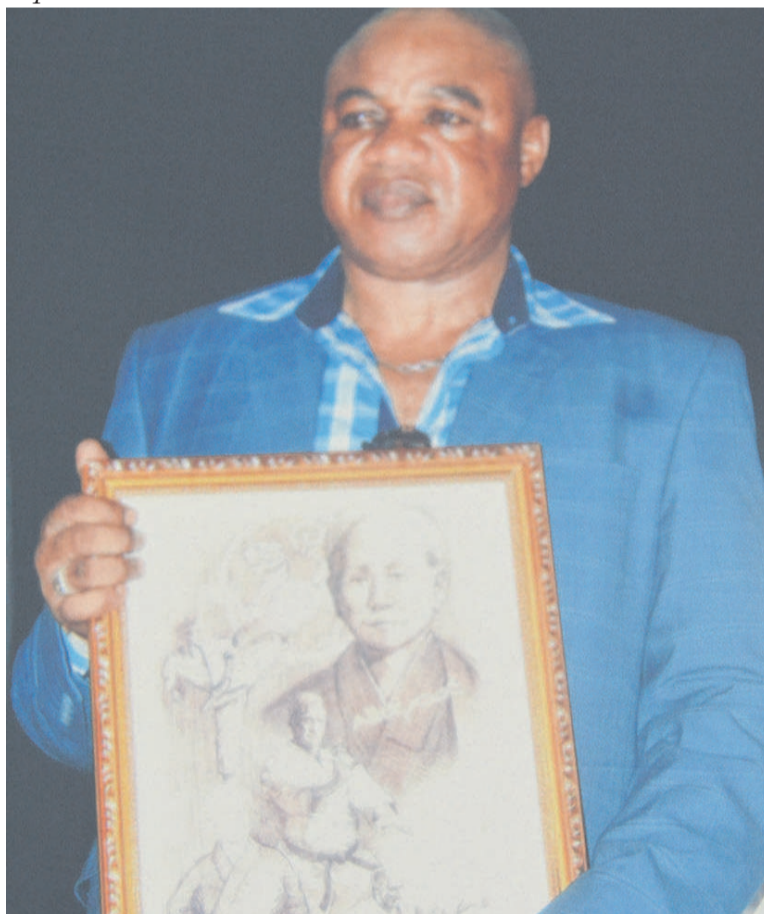
**« La sanction à mon encontre n'est pas fondée. Elle est abusive et arbitraire. Je suis ceinture noire 8<sup>e</sup> dan et mon club «Académie» continuera à travailler comme d'habitude », a-t-il déclaré tout en se justifiant...**

Ceinture noire 8<sup>e</sup> dan et directeur technique national, Me Eric Lambert Tchiloemba dit «Tabishi» a été rétrogradé ceinture blanche puis exclu de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama) « pour fautes graves, délit, récidive... ». La décision portant exclusion, signée par le président de la Fécoka-Ama, Me Dominique Ondzé dit «Doukaye», le souligne à grand trait. Cette sanction n'a pas visiblement suffi. Le président de la ligue départementale de karaté de Brazzaville, Constantin Itoua Nganongo, a résolu quelques jours plus tard, de retirer l'agrément du club «Académie» créé par Me Eric Lambert Tchiloemba. « Je rappelle au président de la ligue, que lorsqu'une structure supérieure prend une décision, les structures inférieures se soumettent et l'adoptent », a indiqué l'ancien directeur technique national.

## Rien de juste

« La Fédération ne m'a pas convoqué pour me signifier les griefs, qui me sont reprochés. J'ai demandé à la Fécoka-Ama de mettre à ma disposition les documents relatifs à ma prétendue sanction, rien ne m'est donné alors que je dois être ampliatrice de ladite décision », a expliqué Me Eric Lambert Tchiloemba, qui a dit avoir été informé de son exclusion par

voie de presse. Et d'ajouter : « Les faits qui me sont reprochés se sont déroulés à Pointe-Noire pendant que j'étais en déplacement dans une autre



Me Eric Lambert Tchiloemba bradissant un diplôme de karaté qui lui a été décerné à Kinshasa

localité et la sanction de la Fédération n'est soutenue par aucune preuve ».

### Le club «Académie» ne peut pas être fermé

A en croire Me Eric Lambert Tchiloemba, le club qu'il a créé en 2013 a un récépissé du ministère de l'Intérieur. Le club «Académie» est donc une association sportive régie

par la Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, qui en garantit les droits et devoirs. « Ce n'est donc pas à la ligue départementale de Brazzaville de karaté de nous interdire de travailler en tant qu'association sportive. Ce n'est non plus à la

Fécoka-Ama de le faire », a-t-il déclaré, en précisant qu'il y a une différence entre lui, Me Eric Lambert Tchiloemba, personnalité physique présumée coupable des faits dont il ignore et le club, qui est une personnalité morale. Le sport uni les peuples, dit-on, mais le karaté congolais se déchire avec ce bras de fer annoncé.

Rominique Nerplat Makaya

## Natacha Ngoye offre une deuxième médaille d'or au Congo



Lathlète congolaise a réalisé un chrono de 11"56 au 100m. Une performance qui lui a permis d'empocher la médaille d'or. C'est la première fois qu'elle réalise une telle performance aux Jeux de la Francophonie. Mais ce n'est pas la première médaille d'or de sa carrière. Lors des Championnats régionaux de Dakar en 2015, Natacha Ngoye avait remporté la médaille d'or au 400m dames. Aux onzièmes Jeux africains, elle n'a pas été à la hauteur des attentes en occupant la 5<sup>ème</sup> place.

Après la médaille d'or de Franck Elemba au lancer de poids, le Congo décroche une deuxième médaille d'or grâce à Natacha Ngoye. Il faudrait attendre de voir si les judokas congolais qui entreront en compétition ce 25 juillet vont accroître le nombre de médailles du Congo ainsi que les pongistes qui vont s'engager en individuel. En attendant donc la fin des 8e Jeux de la Francophonie le 30 juillet prochain, le Congo pourra décrocher d'autres médailles.

Rominique Nerplat Makaya

## Les Diables rouges déjà dos au mur

L'avenir des doubles médaillés d'or des derniers Jeux de la francophonie s'écrit désormais en pointillés...

Alors qu'ils avaient démarré fort la compétition en battant le vendredi Niger (4-1), les Diables rouges ont brûlé leurs précieuses cartes, en s'inclinant le dimanche (0-2) face au Cameroun lors de leur deuxième sortie. Les Congolais se classent désormais troisième de leur groupe avec trois points. Car le Mali est à égalité des points avec le Cameroun (quatre), a pris la tête de ce groupe B après sa victoire sur le Niger (3-0). Les deux sélections livreront un duel à distance ce mardi, pour arracher l'unique place qualificative pour les demi-finales dans ce groupe. L'avenir des Congolais ne se tient que sur un fil. Pour espérer se qualifier, le Congo doit à tout prix battre le Mali ce mardi, puis espérer un faux pas du Cameroun devant le Niger jugé le plus faible du groupe. Visiblement, les chances sont minces, mais tout peut arriver.

J.G.E.